

NOTE DE SYNTHESE

Retour sur l'évacuation de la Gaîté Lyrique, 18 mars 2025

Issue des données de l'Observatoire parisien des
libertés publiques et des ligueur·euses de la
fédération de paris de la LDH



Table des matières

Méthodologie de la note “Retour sur l’évacuation de la Gaîté Lyrique”	3
Témoignages recueillis	3
Sources documentaires	3
Préfecture de Police de Paris	4
Presse	4
Autres sources	4
Liste des abréviations utilisées	4
Contexte de l’évacuation	5
Carte de l’opération	5
Matériel mobilisé par les forces de l’ordre pour l’opération	5
Entraves à l’observation	6
Analyse des entraves	8
Récit de l’observation	9
I - 5h30-6h05 : Contexte d’arrivée de l’équipe	9
II - 6h05-6h45 : Arrivée de l’équipe pendant des manoeuvres visant à scinder le groupe des jeunes et des soutiens	11
Analyse de 6h05 à 6h45	13
III - 6h45 - 8h45 : Une ambiance calme malgré le maintien d’un dispositif policier d’ampleur visant à séparer les groupes	14
Pastille bleue	15
Pastille jaune	16
Pastille orange	17
Pastille verte et grise	17
Analyse de 6h45 à 8h45	18
IV - 8h45 - 9h10 : Stratégie d’escalade occasionnant de nombreuses tension et atteinte à l’intégrité des personnes	18
Du côté de la pastille orange vers la pastille jaune	19
Pastille orange vers la pastille bleue	19
Analyse de 8h45 à 9h10	21
V - 8h55 - 10h00 : Manœuvres floues visant à disperser les dernières personnes présentes	22
A) 8h55 - 9h10 : Première étape de l’ultime manœuvre de dispersion	23
B) 9h10 - 10h05 : Seconde phase de la dernière manœuvre de dispersion, au niveau de la Rue du Caire/Rue de Palestro	24
Analyse de la période 9h10 - 10h05	25
Conclusion générale	26
A) Une opération de police dont les modalités participent à l’invisibilisation des jeunes du collectif	26
B) Une opération de police menée de manière arbitraire, décorrélée de toute nécessité	26
C) Un déploiement massif de forces de l’ordre contribuant à maintenir un climat d’intimidation tout au long de la matinée	27
D) Une opération de police ayant conduit à des atteintes arbitraires à l’intégrité physique et morale des personnes	28
E) Une opération aux contours flous pouvant s’apparenter à une stratégie un chantage pour contraindre les jeunes du collectif à abandonner la lutte pour leurs droits	28

Méthodologie de la note

“Retour sur l'évacuation de la Gaîté Lyrique”

Ce travail a été réalisé par des ligueur·euses de la fédération de Paris de la LDH. Il croise des données issues de l'observation d'une équipe de l'OPLP présente ce matin-là, des témoignages collectés par des ligueur·euses, et des sources de presse.

Le croisement de ces deux catégories de données est apparu essentiel aux ligueur·euses de la fédération de Paris de la LDH pour deux raisons :

- L'heure de début d'opération, vers 5h30, ne permettait pas à l'équipe d'observation d'être présente sur les lieux dès le commencement des manœuvres policières, eu égard aux heures des premiers métros. L'équipe n'arrive sur place qu'aux environs de 6h00, nécessitant donc de collecter des informations pour développer leur contexte d'arrivée.
- Au cours de cette matinée, l'équipe d'observation sera entravée à de nombreuses reprises par des pratiques forces de l'ordre qui visent à restreindre partiellement ou totalement la collecte de données relative à l'opération d'évacuation.

Cela a donc conduit les ligueur·euse.s à élargir la collecte d'informations via le recueil de témoignages, afin de reconstituer le plus finement possible les différentes étapes de l'opération d'évacuation du 18 mars 2025.

- Concernant les informations transmises par l'OPLP, le minutier de l'équipe - qui porte sur la période 6h00/10h00 - est établi à partir des sources directement collectées par les observateur·ices (2 sources de vidéos et 1 prise de notes vocales pendant toute la matinée), qui sont retranscrites dans un tableau d'observation qui reporte minute par minute les manœuvres des forces de l'ordre observées.
- Concernant les témoignages, certains ont été collectés directement par l'équipe lors de la matinée d'observation, les autres dans les jours suivant l'opération d'évacuation.

Témoignages recueillis :

Une partie des témoignages provient directement du minutier d'observation, d'autres de données transmises aux ligueur·euses dans les jours suivants la matinée du 18 mars 2025. Les sources audio, photo et vidéo utilisées sont toutes géolocalisables et horodatées.

L'ensemble des témoignages collectés ont été anonymisés. Les personnes sont désignées par une lettre et sont genrées aux neutres pour éviter toute identification par recoupement d'informations.

Certains témoin·tes se sont présentés spontanément à l'équipe d'observation au cours de la matinée du 18 mars, puis traité dans les jours suivants par les ligueur·euses :

- Témoignage E, soutien (photo des blessures prises sur place par l'équipe)
- Témoignage F, soutien (photo des blessures prises sur place par l'équipe)
- Témoignage D, soutien (envoi de notes vocales + une photo de blessure géolocalisée et horodatée)
- Témoignage G, soutien (non reproduit)

Certains témoignages seront recueillis ultérieurement par les ligueur·euses :

- Témoignage L, photjournaliste (vidéos publiées en ligne + envoi de vidéos géolocalisées et horodatées)
- Témoignage H, soutien (envoi d'une photo et 3 vidéos géolocalisées et horodatées)
- Témoignage I, soutien proche de G (envoi d'une vidéo géolocalisée et horodatée)
- Témoignage O, soutien proche de G (envoi d'une vidéo et d'une photo de blessure géolocalisées et horodatées, certificat médical)
- Témoignage P, associatif (capture d'écran du journal d'appel)
- Témoignage B, collaborateur parlementaire (non reproduit)
- Témoignage A, soutien (non reproduit)
- Témoignage N, journaliste (envoi de deux photos)

2

Les témoignages qui n'ont pas été doublés de données géolocalisées et horodatées ne sont pas cités dans le document ci-après ("non reproduit").

Sources documentaires

Préfecture de Police de Paris

Arrêté 2025-00323 portant évacuation d'occupants sans droit ni titre de La Gaîté Lyrique à Paris

Arrêté 2025-00326 autorisant la captation, l'enregistrement et la transmission d'images au moyen de caméras installées sur des aéronefs à l'occasion d'appels à manifester à compter du 17 mars 2025 à Paris

Communiqués de presse "Évacuation de l'établissement culturel La Gaîté Lyrique", 18 mars 2025

Arrêté n°2025-00367 portant évacuation des occupants des campements installés sans droit ni titre à Paris au niveau de l'Île Saint-Louis et en ses abords

Arrêté n°2025-00396 portant réquisition de la Ville de Paris le 1er avril 2025

Presse

"Gaîté Lyrique : évacuation sous tension , Interview de Laurent Nunez", BFM TV , 18 mars 2025 11h32,

"Évacuation de la Gaité Lyrique à Paris : 'On a honte de ce pays, on a honte de cette police, de ce gouvernement'", Agathe Mahuet, 18 mars 2025 14h08

3

"A la Gaîté-Lyrique, à Paris, 46 interpellations à la suite de l'évacuation houleuse des jeunes exilés", Le Monde avec l'AFP, 18 mars 2025,

"Paris : évacuation sous tension des jeunes migrants occupant la Gaîté lyrique", France 24, 18 mars 2025,

Autres sources

"Violente évacuation de la Gaité Lyrique : Médecins du Monde alerte sur la situation des mineurs isolés", communiqué Médecins du Monde, 19 mars 2025,

"Retour sur l'évacuation violente de la Gaîté Lyrique, Témoignage d'un mineur présent le mardi 18 mars, jour de l'évacuation de la Gaîté Lyrique, racontant cet enchainement de violences institutionnelles et policières", blog du CAD - Collectif d'Accès aux Droits, 3 avril 2025,

"La situation s'est tendue aux alentours de 6h", Streetpress, Instagram, 18 mars 2025,

"La police fait de nouveau usage de gaz lacrymogènes" Streetpress, Instagram, 18 mars 2025,

Liste des abréviations utilisées

- GL : Gaîté Lyrique (bâtiment)
- TA : Tribunal Administratif
- GM : Gendarmes Mobiles
- CRS : Agents des Compagnies Républicaines de Sécurité
- PP : Préfecture de Police
- MI : Ministère de l'Intérieur
- PN : Police Nationale
- CI : Agent des Compagnies d'intervention
- FDO : Forces de l'ordre

Contexte de l'évacuation

Depuis le 10 décembre 2024, la Gaîté Lyrique était occupée par des jeunes revendiquant l'obtention d'une solution d'hébergement adéquate en Île-de-France, région où iels effectuent leurs démarches juridiques, médicales, sociales et bénéficient d'un suivi et de soutiens.

La plupart d'entre eux se revendique mineur·es isolé·es et fait des démarches pour faire reconnaître ce statut, qui ouvre des droits différents de ceux reconnus aux majeur·es, notamment concernant les possibilités d'hébergement.

En l'absence de proposition jugée satisfaisante par les membres du collectif, iels ont maintenu l'occupation après la décision de justice en date du 12 février 2025 qui enjoignait aux personnes d'évacuer le bâtiment dans un délai d'un mois¹.

Sans attendre la demande de la Ville de Paris, propriétaire des lieux, la préfecture de police a publié le 17 mars 2025 un arrêté (n°2025-00323) portant évacuation des occupant·es de la GL avant le 18 mars, sans précision d'heure.

Cet acte les qualifie de “jeunes majeurs” (sans justification) et omet les revendications claires du collectif précitées. De plus, une seule proposition de prise en charge, à Rouen, pour adultes, a été formulée par les autorités.

Les membres du collectif, jugeant qu'elle aurait eu pour conséquence de rompre les démarches déjà entamées en région francilienne, d'annihiler leur recours en minorité et de les isoler de leurs soutiens², l'ont refusée.

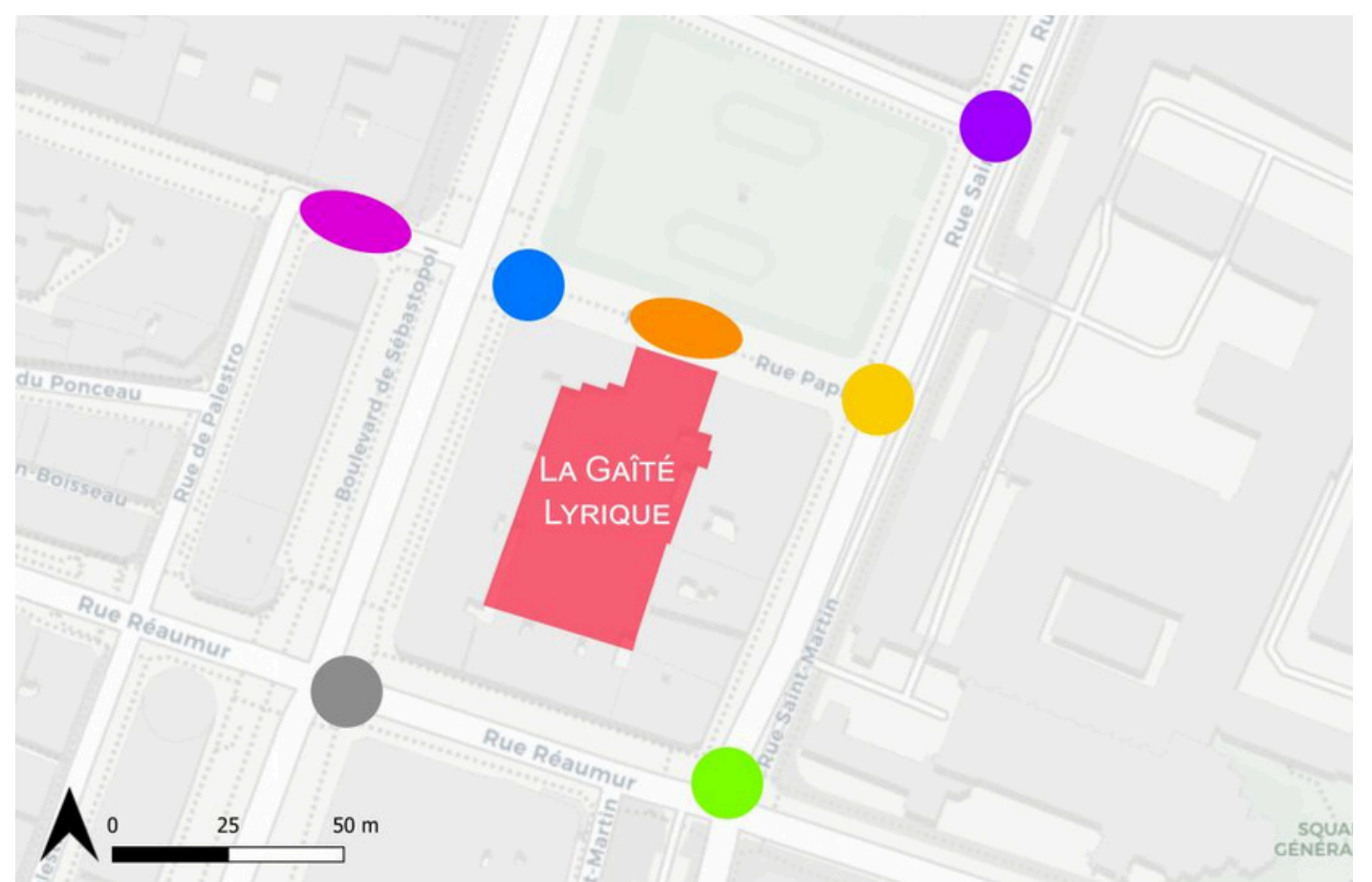
Un second arrêté a été pris par la préfecture de police (n°2025-00326) autorisant le survol de la zone par deux drones à compter du 17 mars 2025.

Une mobilisation de soutien aux jeunes du collectif a été organisée en réaction à ce projet d'évacuation.

Selon les témoignages, le bâtiment était vide à partir du mardi 18 mars, vers 4h30, et les personnes étaient toutes rassemblées sur le parvis. C'est donc sur celui-ci et aux alentours de la Gaité Lyrique que s'est déroulée l'opération de police, qui a débuté vers 5h30/5h40³.

Carte de l'opération

Chaque pastille correspond à une zone où l'opération menée par la PP se déploie au cours de la matinée. Cette carte sera reprdoutit le long de la note.



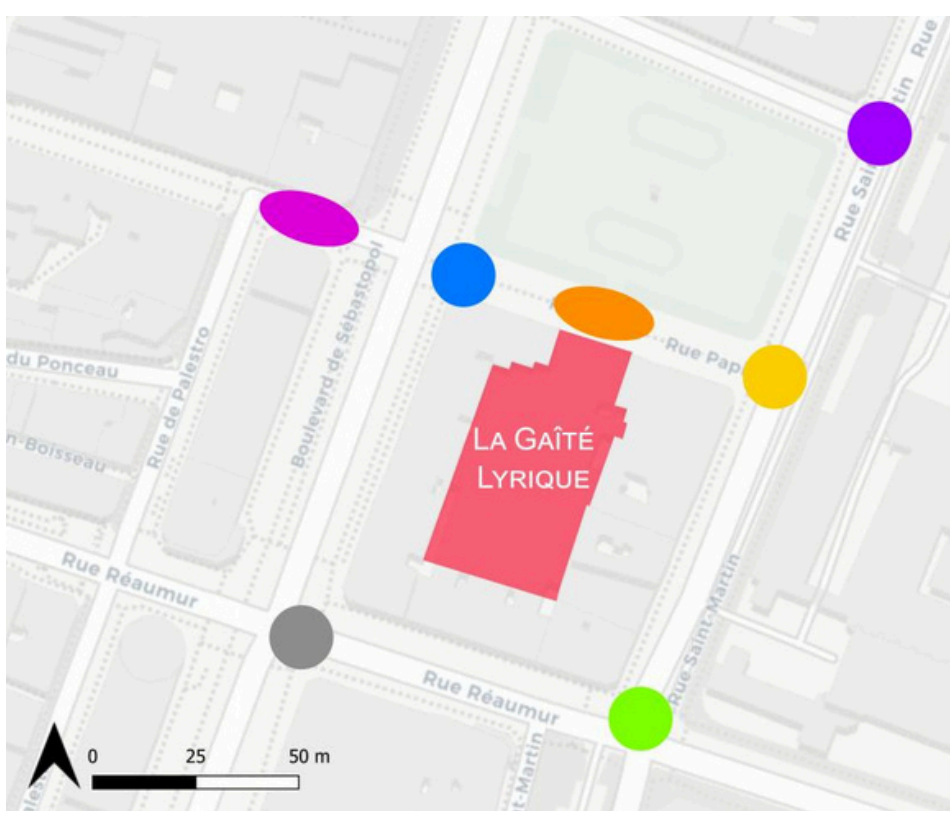
Matériel mobilisé par les forces de l'ordre pour l'opération

- Au moins 60 camions et véhicules de forces de l'ordre autour de la GL ;
- Les agents des forces de l'ordre mobilisés : CRS, GM, agents de la PN ;
- Equipement observé des agents : au moins trois PennArm, 2 LBD; 2 cougar ;
- Au moins 3 drones observés
- Un seul bus dédié à l'évacuation des personnes observé, stationné aux abords de la GL dans la zone entre la pastille jaune et la pastille verte, a été remarqué par l'équipe (notamment lorsqu'elle réalise un tour des rues adjacentes pour documenter le dispositif en place après l'arrivée du premier bus).

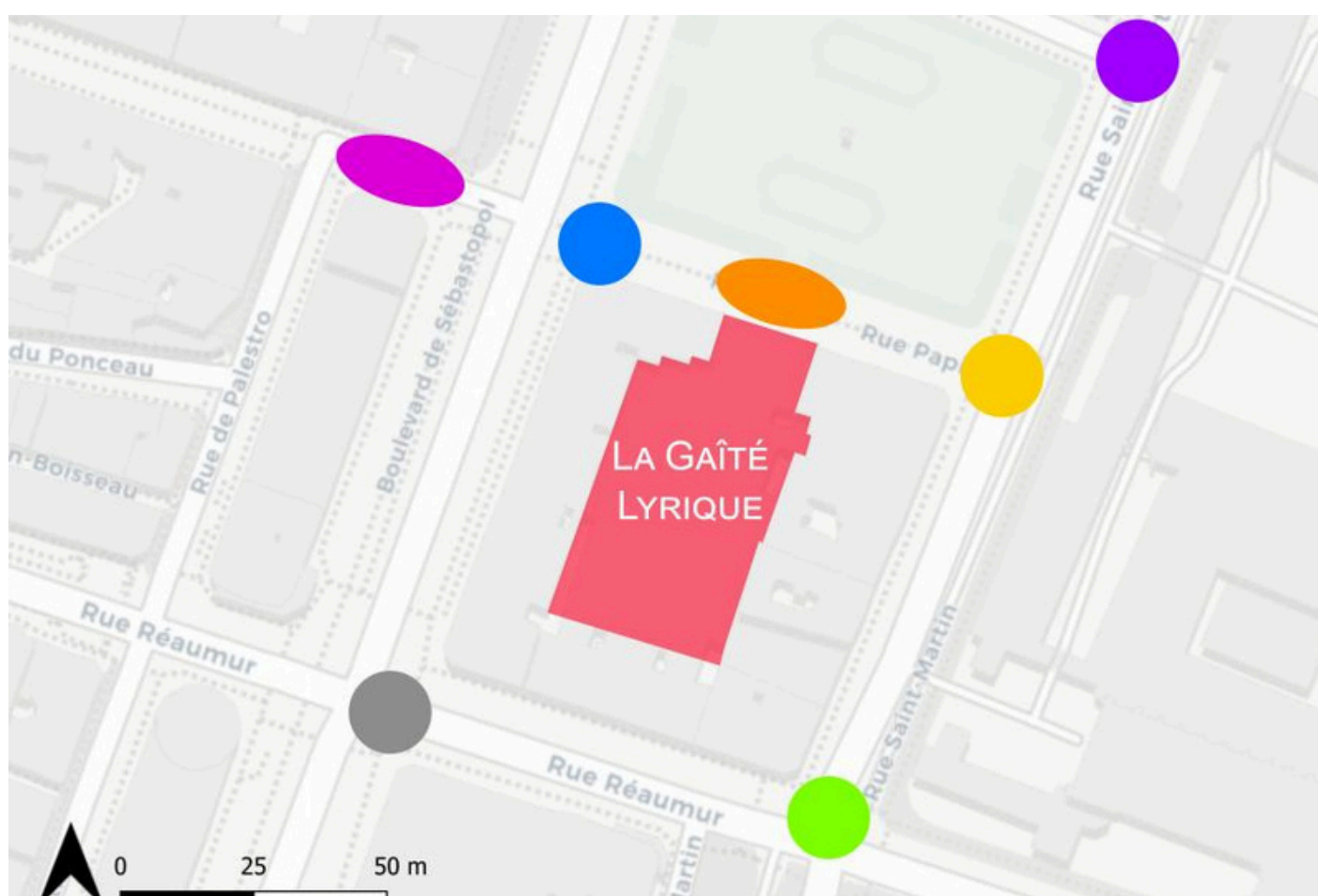
¹⁴Le juge des référés ordonne, pour des raisons de sécurité, la libération des locaux du théâtre de La Gaîté Lyrique, 13 février 2025, Tribunal administratif de Paris

²Voir les posts de Charlotte Boitiaux sur X : <https://x.com/chaboite/status/1901872916674814294>
et <https://x.com/chaboite/status/1901873898360029427>

³Cf la partie "I - 5h30-6h05 : Témoignages sur les premières manœuvres policières"



⁴Code de la sécurité intérieure, article L241-A, al.4



L'équipe se rejoint au niveau de la zone marquée par une pastille bleue, et demande à un commissaire, à **6h49** de passer la ligne de CRS qui interdit l'entrée du parvis de la Gaîté Lyrique depuis le Boulevard Sébastopol.

Après un long échange radio, le commissaire accepte à **6h54** de conduire l'équipe au-delà du cordon mais à peine la ligne passée, il leur dit de ne pas bouger de la zone, puis échange à la radio ; il indique finalement qu'il a un contre-ordre, s'excuse et reconduit l'équipe derrière la ligne.

Alors que l'équipe tente un dernier accès au parvis par la rue Saint Martin, elle est empêchée de passer à **7h20** par des CRS au croisement avec la rue Salomon de Caus, au niveau de la pastille violette.

Le commissaire précédemment cité vient à leur rencontre, indique à l'équipe qu'elle ne peut pas passer mais propose de les escorter jusqu'à proximité d'un troisième groupe de personnes, situé vers la zone marquée de la pastille jaune sur la carte. L'équipe accepte, fait l'aller-retour avec des CRS, puis est reconduite à la pastille violette.

Témoignage L - (zone marquée par les pastilles orange/ jaune)

L, photo-journaliste, est arrivé aux abords de la GL aux environs de 5h35.

Iel se place sur le parvis, où iel ne pourra rester que jusqu'à **8h20** avec ses confrères.sœurs, avant que les forces de l'ordre ne les en évacuent : à partir de ce moment, iels ne pourront plus accéder aux zones marquées par les pastilles orange et jaune.

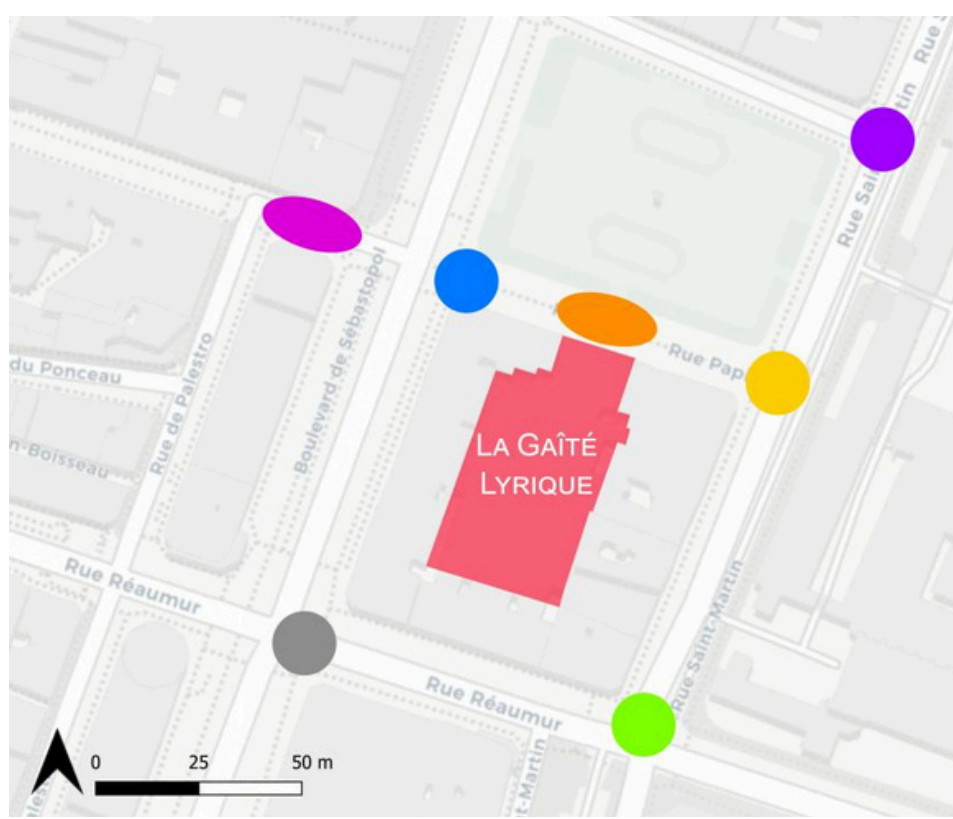
Témoignage N - (zone marquée par les pastilles orange/ jaune)

N, photo-journaliste, est présent aux abords de la GL à partir de 5h.

Iel peut rester sur le parvis, mais doit présenter à au moins un moment (aux environs de 6h) sa carte de presse pour se déplacer malgré le dispositif.

Entre **8h15** et **8h20**, alors qu'iel photographie le fait que des jeunes du collectif sont retenus contre un mur par des CRS, et que les soutiens sont repoussés par des GM dans la rue Saint-Martin vers le Boulevard Saint-Martin, iel indique être évacué avec d'autres journalistes par des FDO qui prétextent un "point presse" vers le Boulevard Sébastopol (point presse qui n'existe pas).

A partir de ce moment, iel n'aura plus accès aux zones marquées par une pastille orange et jaune.



Analyse des entraves

Malgré l'ensemble de ses démarches et sollicitations, l'équipe n'a jamais pu accéder à deux des trois zones où aurait dû se dérouler l'observation. La zone marquée par une jaune était inaccessible sans aucune visibilité, celle avec la pastille orange inaccessible avec une visibilité réduite.

L'ensemble des indications données par les policiers se sont révélées être de fausses informations, et celles invitant l'équipe à aller vers l'issue de secours du bâtiment (alors que plus personne ne s'y trouve alors) n'ont eu comme seul effet que de les éloigner de la zone des opérations.

Ce refus systématique semble provenir du haut de la chaîne de commandement, comme l'indique le contre-ordre reçu par un commissaire, le refus du contrôleur général puis l'indication que l'ordre de ne pas laisser passer l'équipe provient de la salle de commandement. La visibilité sur l'ensemble de l'opération a donc été extrêmement réduite, alors que le rassemblement avait été scindé en trois groupes, obligeant l'équipe à être mobile pour couvrir une grande surface, tandis que de nombreuses manœuvres étaient menées au contact des personnes présentes et n'aurait donc pu être bien observées qu'à condition d'en être très proche.

Il en va de même concernant le traitement des journalistes :

- A **6h44**, Charlotte Boitiaux, journaliste, indique qu'elle ne peut pas accéder à la zone marquée par une pastille orange⁵.

- A **8h20**, le témoignage de L. établit que les journalistes sont évacués des zones marquées par des pastilles orange et jaune, juste avant la dernière manœuvre de la matinée.

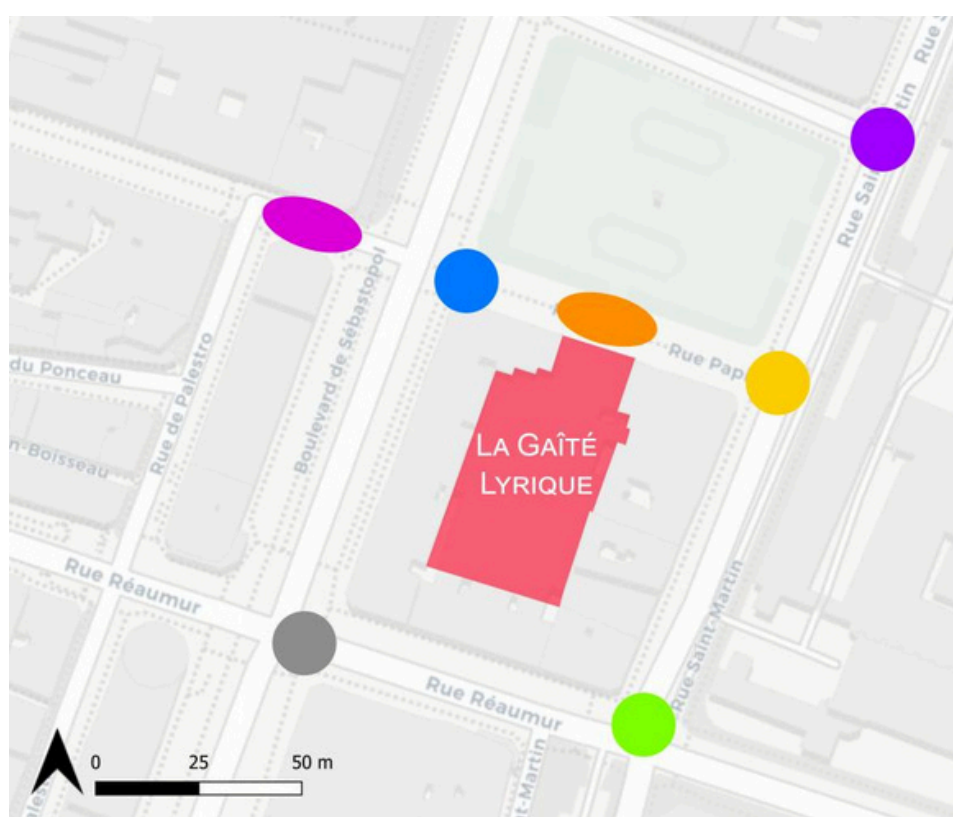
Il faut souligner que lors de cette matinée, les zones où la visibilité directe de l'équipe a été la plus restreinte ont été celles où le plus de violences policières ont été rapportées :

- Sur la zone marquée par la pastille jaune, des personnes témoigneront avoir été repoussées violemment avec des boucliers, ont vu/reçu des coups de tonfa, subi une nasse, et des contrôles d'identité (témoignage M et H, corroboré par des vidéos).
- Sur la zone marquée par la pastille orange, les personnes ont aussi été repoussées violemment avec les boucliers, nassées puis gazées. Une personne ayant accédé à l'intérieur du bâtiment a indiqué avoir reçu des coups de matraque lors de la première manœuvre (témoin E).

En entravant la documentation de l'opération par des personnes extérieures, les forces de l'ordre tentent probablement de contrôler et limiter les récits, la publicisation et la critique des pratiques policières, notamment concernant les conditions d'usage de la force. Tout comme le choix de l'horaire de l'opération, ceci participe d'une stratégie d'invisibilisation du traitement des mineur·es et occupant·es de la GL, une pratique courante lors des opérations de police à l'encontre des personnes exilées⁶.

⁵"La presse, les soutiens et les assos ne peuvent pas s'approcher", compte X, Charlotte Boitiaux, 18 mars 2025 6h44

⁶Voir Analyse Globale, A) Une opération de police participant à l'invisibilisation du traitement, par les pouvoirs publics, des jeunes du collectif



Récit de l'observation

Pour faciliter la lecture, le déroulement de la matinée a été décomposé en cinq périodes temporelles, découpées comme suivant :

- **5h30 - 6h05** : Témoignages sur les premières manœuvres policières
- **6h10 - 6h45** : Arrivée de l'équipe pendant des manœuvres visant à scinder le groupe des jeunes et des soutiens.
- **6h45 - 8h45** : Une ambiance calme malgré le maintien d'un dispositif policier d'ampleur visant à séparer les groupes.
- **8h45 - 9h10** : Stratégie d'escalade occasionnant de nombreuses tensions et atteintes à l'intégrité des personnes.
- **8h55 - 10h00** : Manœuvres floues visant à disperser les dernières personnes présentes.

I - 5h30-6h05 : Contexte d'arrivée de l'équipe

L'équipe se présente sur les lieux de l'opération à partir de **6h05**, alors que des manœuvres policières sont déjà en cours depuis quelques dizaines de minutes.

Ainsi, des témoignages ont été mobilisés pour reconstituer au mieux le contexte d'arrivée des observateur·ices :

Témoignage I - (pastille orange vers pastille jaune)

J'étais présent·e sur le lieu toute la nuit et a aidé les jeunes à évacuer le bâtiment à partir de 4h30 environ.

Lorsque les forces de l'ordre arrivent, vers 5h30, iel se trouve sur le parvis côté Rue Saint-Martin, où les soutiens forment des lignes pour empêcher les agents de passer (bras dessus/bras dessous). Dans cette ligne, des élu·es sont présent·es.

Ces éléments sont corroborés par des vidéos prises par l'agence CL Presse⁷ :

Après des négociations, le contrôleur général demande de quitter les lieux et fait une première sommation aux alentours de **5h35**, puis une dernière sommation quelques minutes plus tard.

Personne ne bouge, tout en restant parfaitement calme.

Quelques minutes plus tard, a lieu une première charge violente des GM (coups de bouclier et de matraque). Les personnes sont contraintes de reculer et les forces de l'ordre forment une ligne pour les isoler du reste du groupe qui se situe sur le parvis.

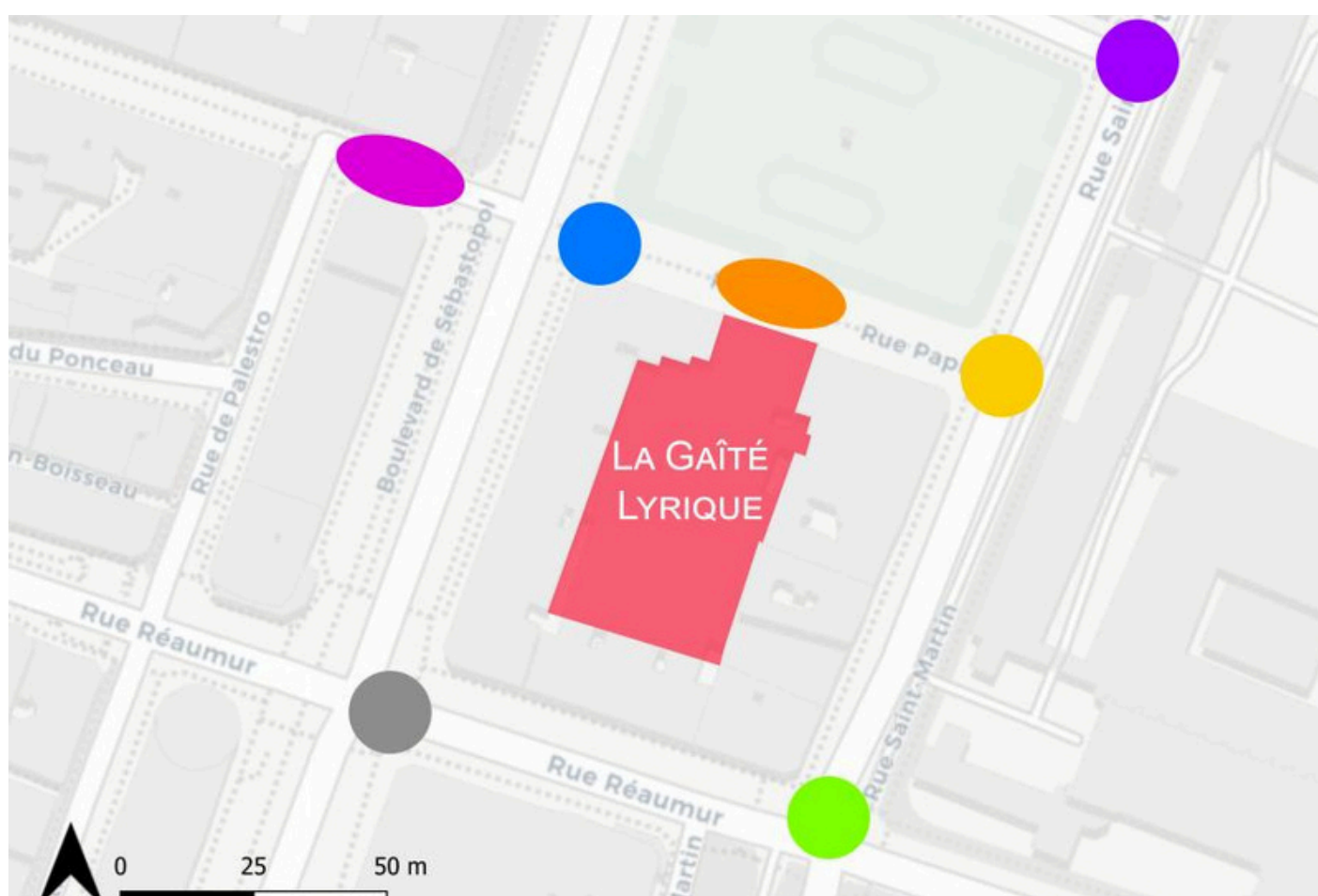
Les personnes seront ensuite repoussées et maintenues dans la zone marquée par une pastille jaune, et empêchées de rejoindre le reste des personnes sur le parvis, où les FDO continuent les manœuvres.

Ces éléments sont également corroborés par des vidéos prises par l'agence CL Presse⁸.

⁷<https://x.com/CLPRESSFR/status/1901860294835482847>

⁸<https://x.com/CLPRESSFR/status/1901860294835482847>

⁹Témoignage sur les lieux de l'évacuation à recueilli à 8h41



Témoins E et F - (Zone marquée par une pastille orange et intérieur de la GL)

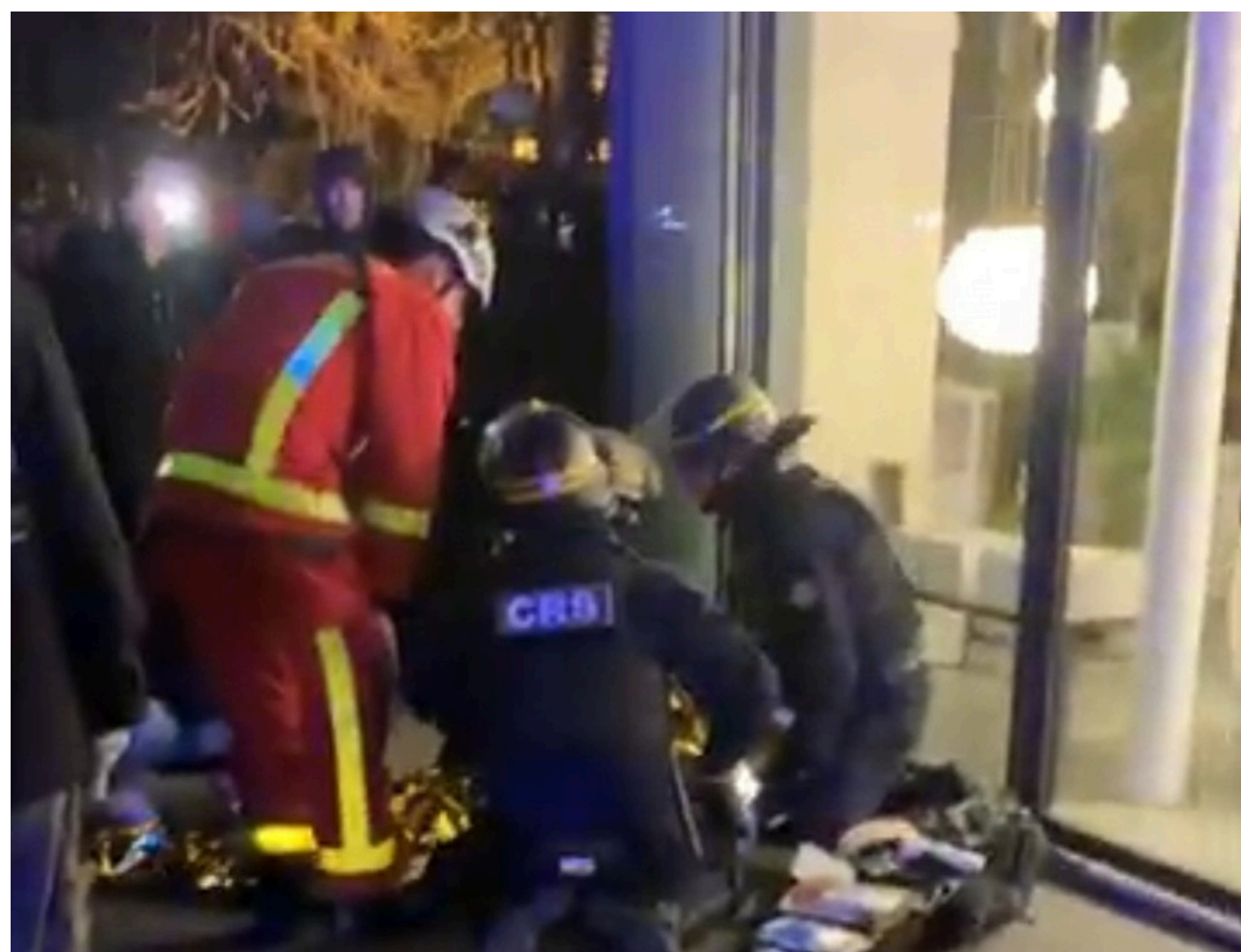
E⁹ rapporte avoir été informé·e, comme les jeunes et les soutiens, que la police interviendrait à **6h** pour évacuer les lieux, laissant jusque-là la possibilité de partir et de récupérer des affaires.

E indique que dès **5h40**, les forces de l'ordre sont pourtant intervenues de manière brutale, en chargeant sans attendre l'échéance annoncée.

Lors de cette charge, E, qui avait les mains en l'air, dit avoir été désignée par un agent à un autre, qui l'a alors frappé·e violemment avec une matraque, provoquant une blessure au crâne (l'équipe constate qu'une large zone de son crâne est ensanglantée) ainsi que des contusions aux mains et aux jambes.

Un·e autre témoin·te, présent·e au même moment, rapporte aussi avoir reçu des coups sur les mains (des traces de sang sont visibles).

L'équipe d'observation a par ailleurs observé à **6h10** une personne allongée sous une couverture de survie à l'angle du boulevard de Sébastopol et du parvis, prise en charge par un pompier, probablement atteinte lors des manœuvres évoquées plus haut.

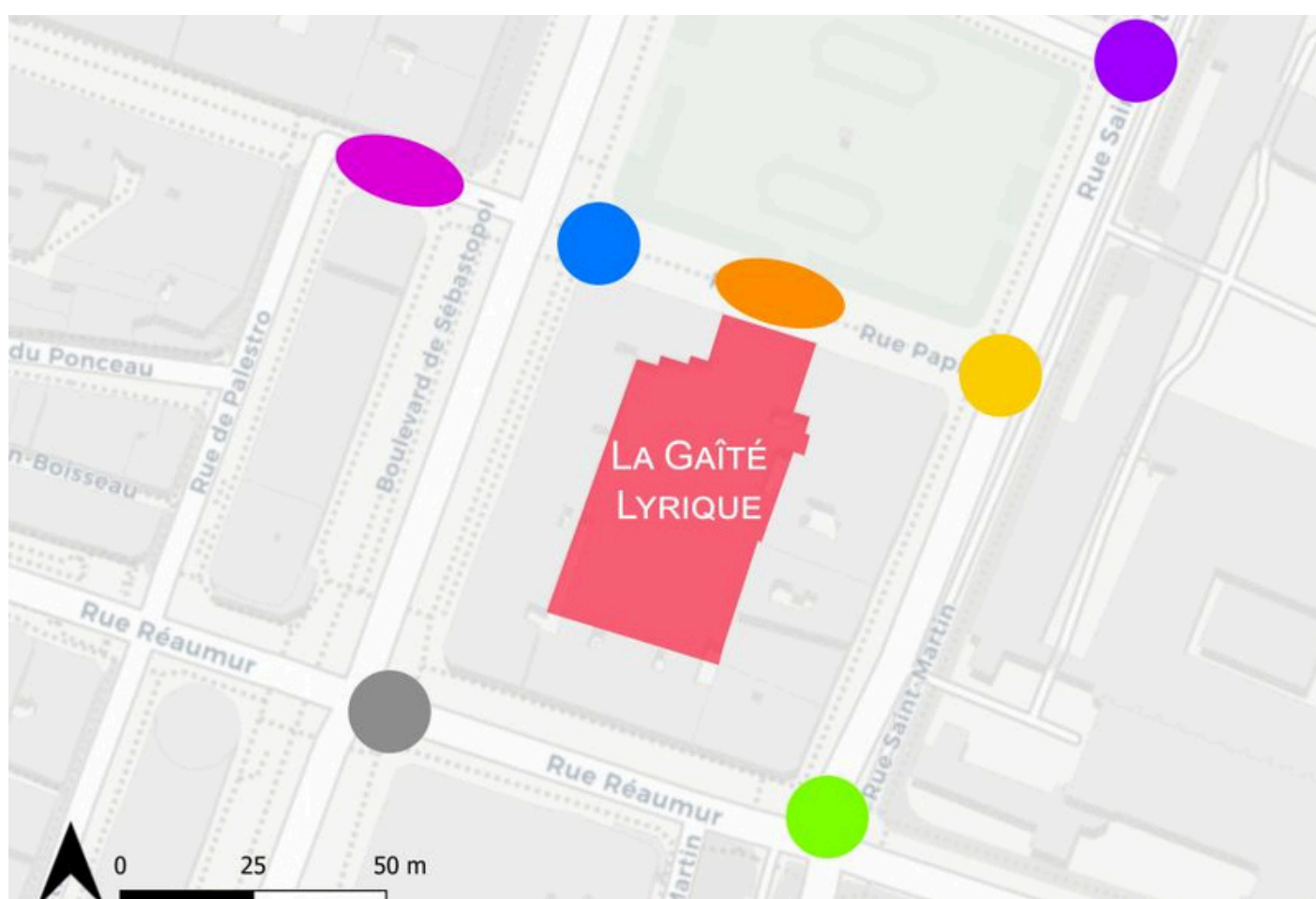


L'équipe d'observation n'était pas présente au cours de la période **5h30-6h05**.

Les trois témoignages recueillis et les vidéos de presse mettent en évidence une stratégie d'intervention qui se caractérise par des manœuvres réalisées par des agents en tenue de maintien de l'ordre occasionnant des coups de boucliers contre des personnes pacifiques.

Cela, dans l'objectif apparent de scinder le groupe de personnes sur le parvis. L'usage de la force, dans un cadre d'évacuation de jeunes et de soutien du parvis d'un bâtiment dont l'occupation avait cessé, apparaît donc injustifié. D'ailleurs, nombre d'autres évacuations de personnes exilées de l'espace public sont menées sans équipement de maintien de l'ordre pour les agents, et sans usage de la force, gage de leur absence de nécessité et de la volonté de la préfecture de mener différemment cette opération¹⁰.

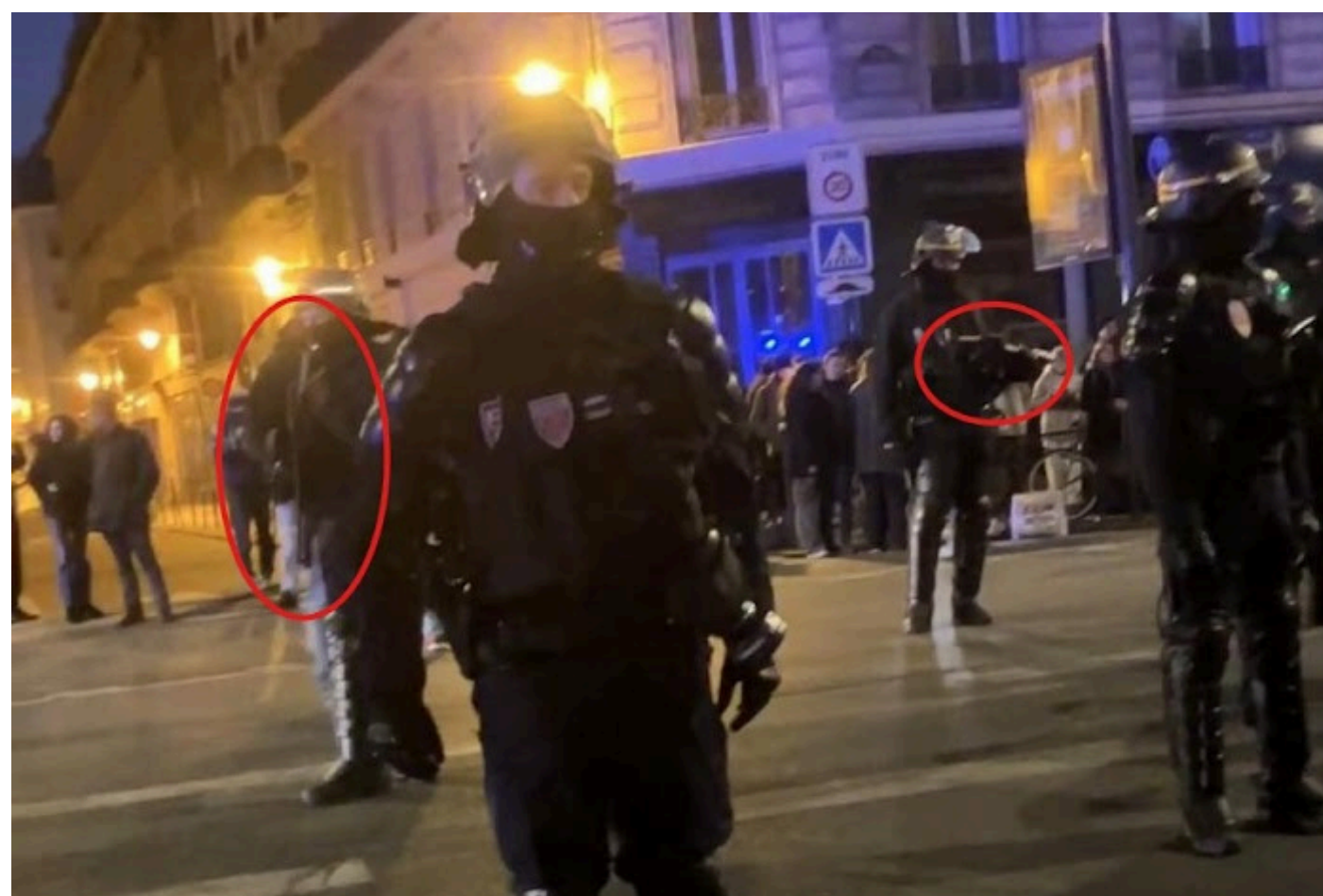
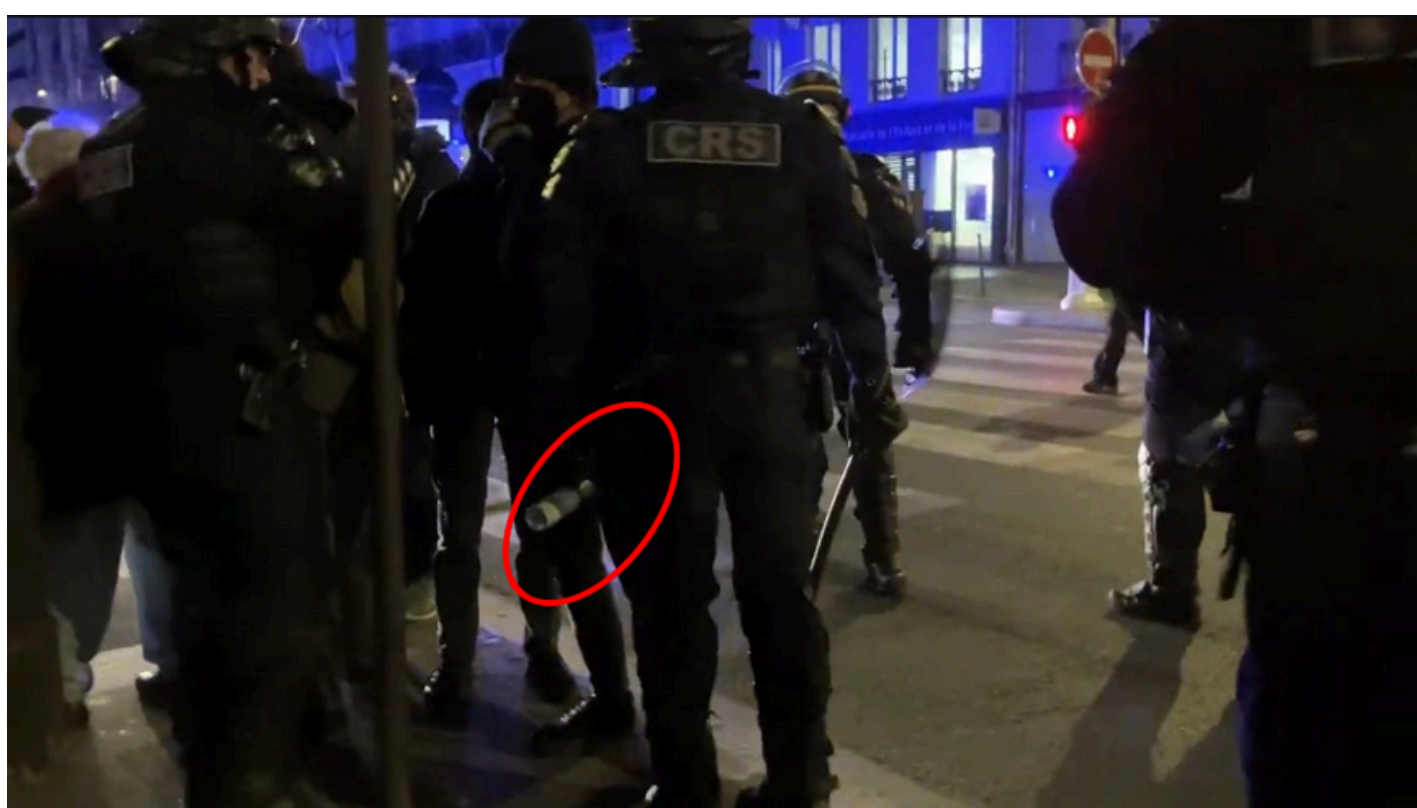
¹⁰Ce qui ne veut pas dire que ses évacuations sont exemptes de violences policières et de traitement dégradant voir inhumain.



II - 6h05-6h45 : Arrivée de l'équipe pendant des manoeuvres visant à scinder le groupe des jeunes et des soutiens

A **6h05**, l'équipe arrive à proximité de la GL par le Boulevard de Sébastopol, en provenance de Strasbourg-Saint-Denis. La circulation est coupée, la rue Salomon de Caus barrée et la partie du trottoir qui jouxte le square fermée par des CRS.

A **6h10**, l'équipe parvient à accéder à la zone marquée par une pastille bleue où se trouve un premier groupe de personnes calme, encerclé de manière rapprochée par des CRS. Il leur est interdit d'aller sur le parvis, d'aller sur le trottoir vers la Rue Salomon de Caus ou d'aller sur la chaussée du Boulevard. Une autre ligne de CRS, plus détendue, permet des sorties sur le trottoir vers la rue de Réaumur. Deux CRS, aux abords du groupe, sont armés de PennArms, un autre porte une gazeuse à main.



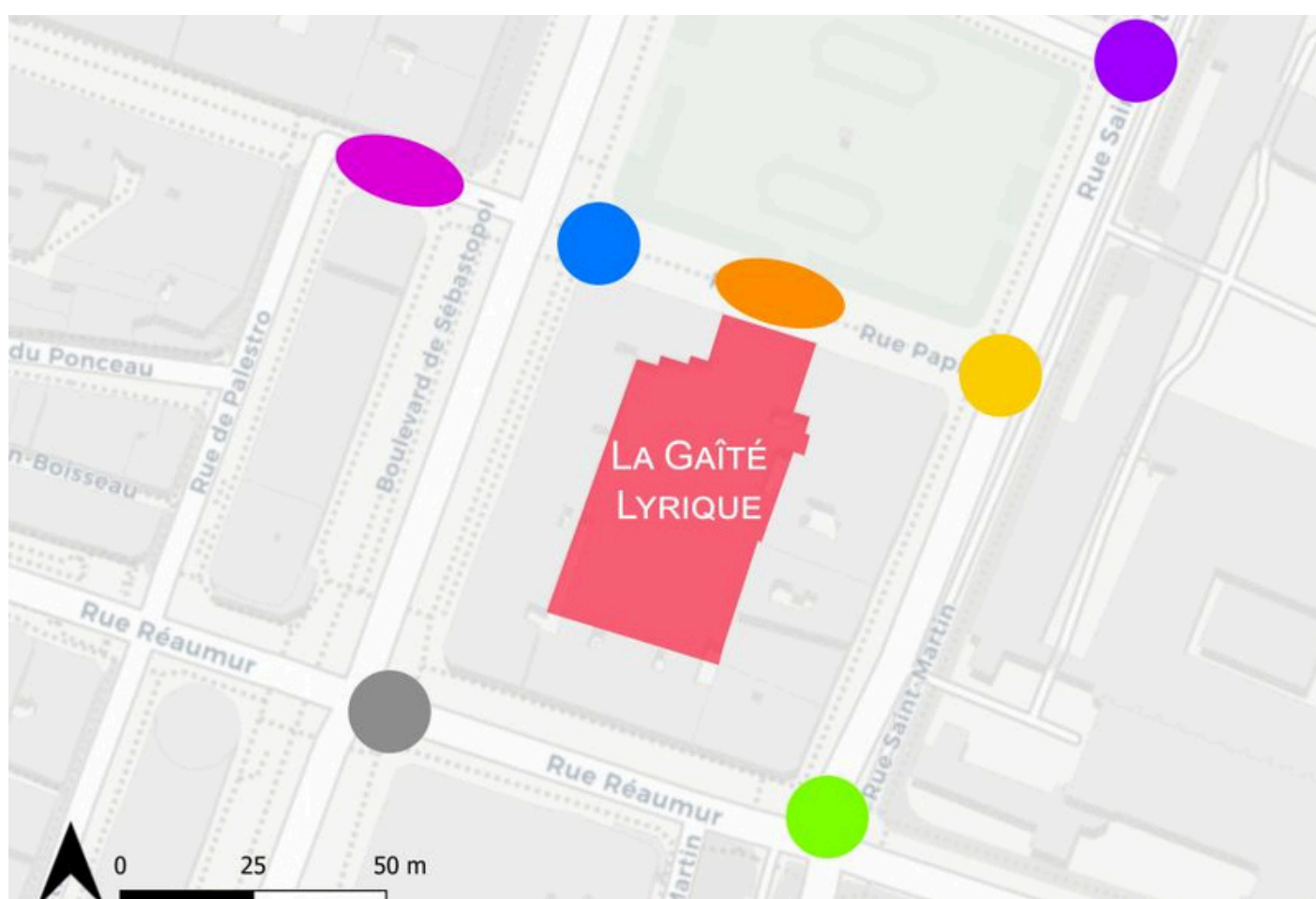
A **6h12**, un contrôleur général, qui porte une écharpe tricolore, se place sur le parvis derrière la ligne de CRS¹¹ et fait une première sommation au porte-voix (audible uniquement pour une partie de la première ligne du groupe), sans qu'il s'ensuive d'usage de la force dans les minutes suivantes.

A **6h16**, alors que ce contrôleur général est à proximité de l'équipe dans le groupe de personnes au niveau de la pastille bleue, il indique à un autre agent : « On n'arrivera pas à les jarter, il faut scinder », et à partir de **6h18**, les CRS font des déplacements sur la chaussée, les manoeuvres sont peu lisibles, mais les agents n'entrent pas au contact direct du groupe de personnes.

L'équipe reçoit l'information par un CRS que les personnes dans la zone marquée par la pastille orange peuvent sortir du dispositif (il est constaté que trois jeunes peuvent effectivement sortir du parvis). Les FDO sont tous équipés de leur casque, souvent visière baissée, ce qui donne à la situation une apparence tendue. Les personnes rassemblées sont pourtant globalement calmes et restent statiques.

A **6h20**, l'équipe quitte la zone marquée par une pastille bleue pour tenter de trouver un passage vers la zone marquée par une pastille orange (où des témoignages, ci-dessous, établissent qu'une seconde manoeuvre a débuté à **6h05** et **6h10**).

¹¹Entre la vitrine du Bolia et le Square



Des témoignages recueillis ultérieurement permettent de reconstituer les manœuvres réalisées par les forces de l'ordre au niveau de la zone marquée par une pastille orange, dont l'accès a été refusé à l'équipe par les responsables opérationnels des forces de l'ordre présents sur le terrain.



Dans un mouvement de recul, O perd l'équilibre et tombe légèrement, un agent des CRS lui assène un coup de matraque sur le crâne¹².



Finalement, les CRS cessent leur manœuvre et laissent les personnes sur le trottoir, à l'endroit où l'équipe arrivera quelques minutes plus tard.

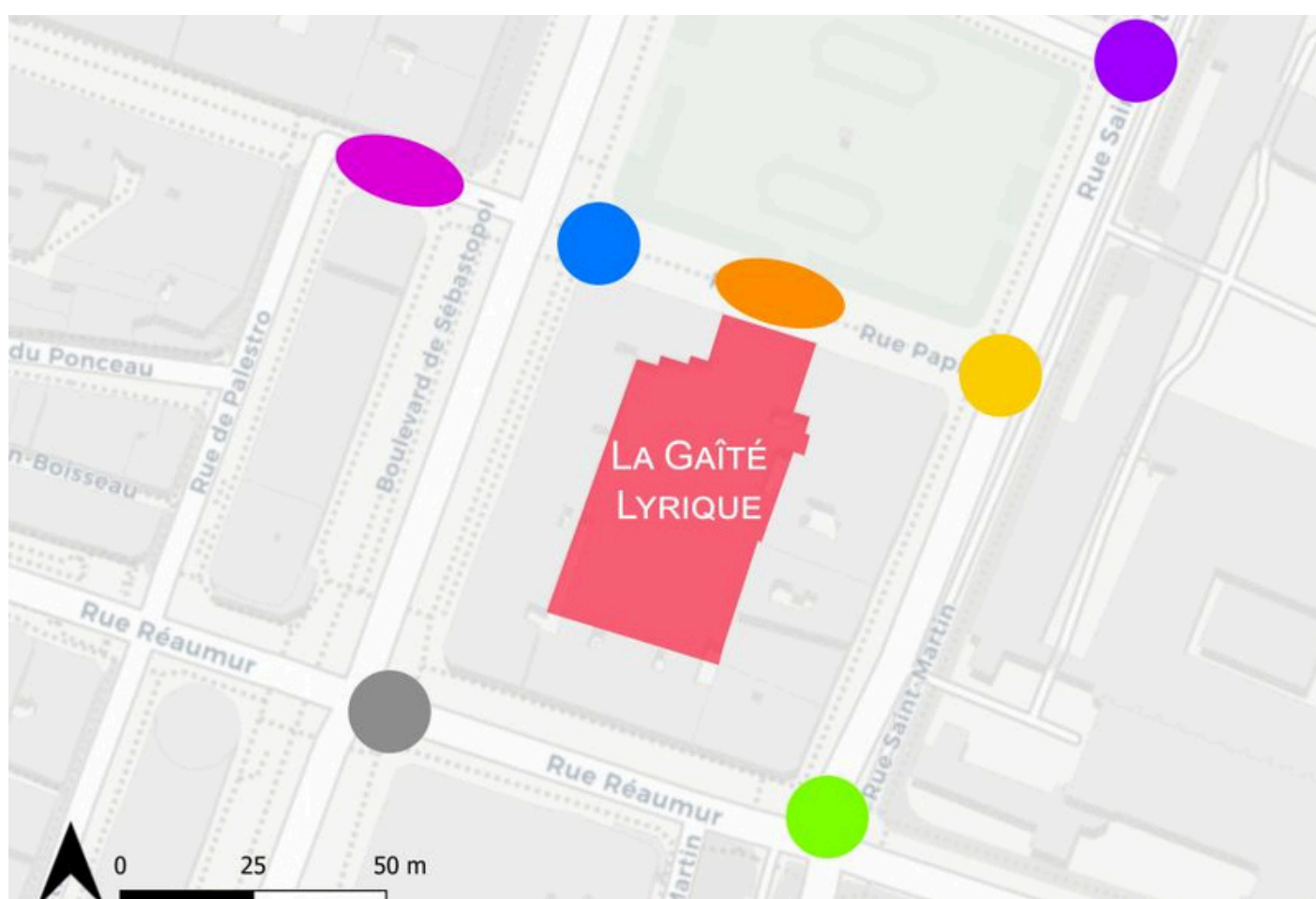
Témoign O - (Entre la zone marquée par une pastille orange et celle marquée par une pastille bleue)

O est arrivé·e à proximité de la GL à 3h.

Aux environs de **5h30**, les forces de l'ordre commencent à faire des manœuvres qui visent à scinder le groupe sur le parvis en formant des lignes pour isoler et repousser vers le trottoir côté Boulevard Sébastopol une partie des personnes, qui seront repoussées vers la zone marquée par une pastille bleue.

Vers **6h05**, alors que les CRS repoussent une partie du groupe, une personne tombée au sol n'est pas prise en compte par ces agents qui continuent leur manœuvre. Ceci provoquant des protestations des personnes présentes. Une fois au contact du groupe, les CRS poussent violemment avec leurs boucliers et donnent des coups de tonfa, alors que les personnes sont déjà très serrées et qu'il est difficile de reculer.

¹²Le certificat médical de la personne, daté du même jour, note une tuméfaction de 4-5cm sur le crâne.



Témoign L - (zone marquée par une pastille orange)



L, photjournaliste, note qu'à 6h08, dans la zone marquée par une pastille orange, une nouvelle manœuvre des CRS débute ; les agents forment une ligne hermétique et commencent à repousser les personnes vers le Boulevard de Sébastopol. Iel n'a pas entendu de sommations.

A **6h21**, iel constate un jet d'au moins une grenade lacrymogène sur le parvis, vers la zone notée par une pastille bleue.



Image de la scène sous un autre angle, prise par la journaliste Charlotte Boitiaux¹³.

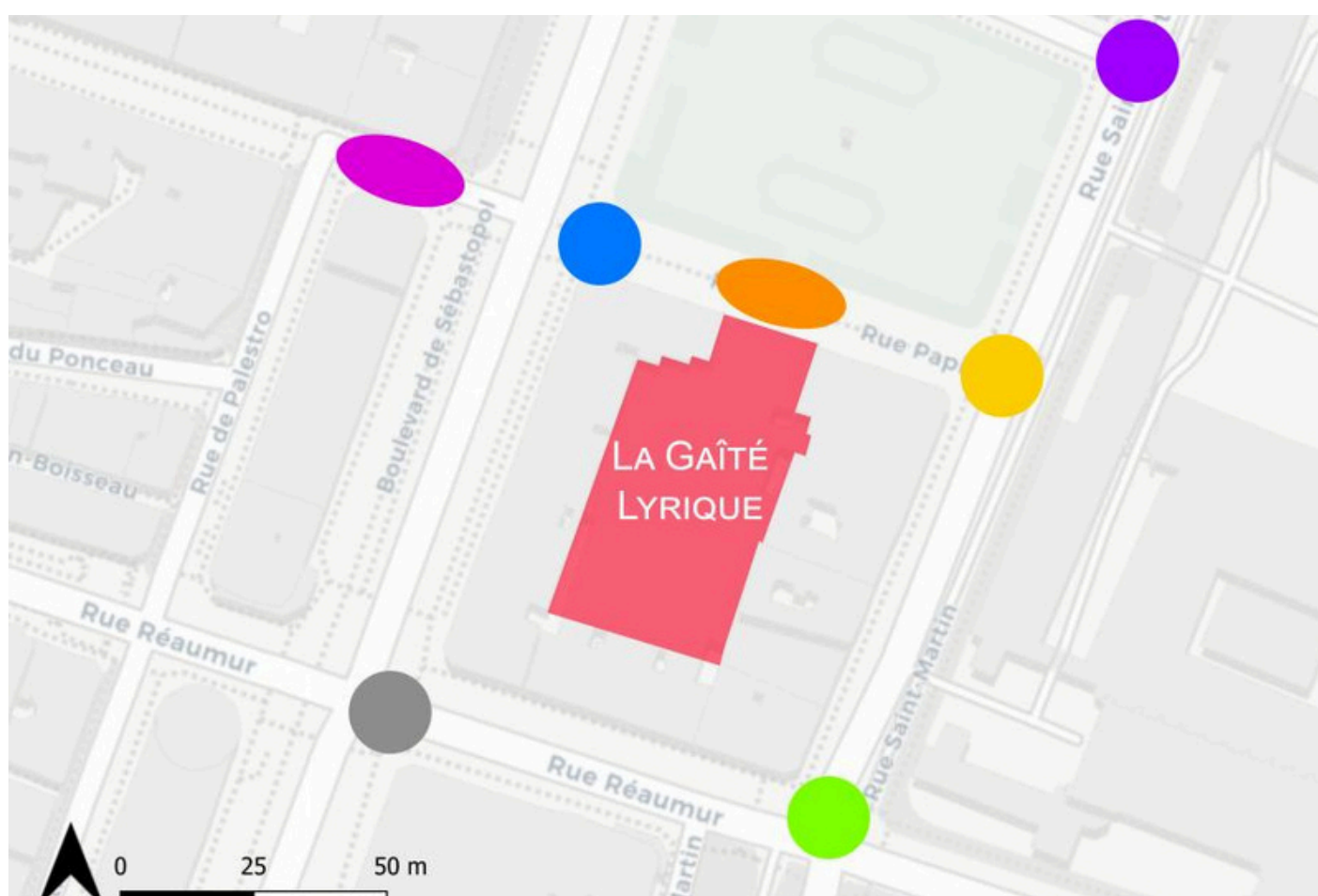
A **6h27**, les CRS sont entrés dans le bâtiment de la Gaîté Lyrique.

Analyse de 6h05 à 6h45

L'arrivée de l'équipe d'observation, à 6h10, coïncide avec le début d'une seconde manœuvre (sur laquelle elle n'aura aucune visibilité directe). Selon les témoignages recueillis, les forces de l'ordre repoussent une nouvelle fois le groupe des personnes présentes sur le parvis pour les diviser. Pourtant, et encore une fois, les personnes étaient calmes (cela étant confirmé par les données d'observation de l'équipe sur l'ambiance générale).

Dans la zone marquée par une pastille bleue, l'équipe note que malgré un encadrement policier rapproché et l'impossibilité pour les personnes de circuler librement, l'ambiance observée reste totalement pacifique. Les personnes présentes ne manifestent aucune hostilité active, certaines se contentant de chanter des slogans.

¹³<https://x.com/chaboite/status/1901871457958871181>



III - 6h45 - 8h45 : Une ambiance calme malgré le maintien d'un dispositif policier d'ampleur visant à séparer les groupes

Le déploiement de forces de l'ordre aux abords du lieu est massif, tous les agents sont en tenue de maintien de l'ordre, casqués et une immense majorité sont cagoulés et équipés de boucliers et matraques sorties. Certains agents sont dotés de LBD, de lanceurs Penn Arms et de Cougars. La présence de drones renforce l'impression d'un dispositif sécuritaire particulièrement imposant.

Cette stratégie de division du groupe de personne s'est accompagnée de blessures par coups de tonfa résultant d'un usage de la force arbitraire¹⁴.

Ce choix d'équipement et de posture dans une opération d'évacuation de personnes apparaît en totale inadéquation avec l'état de vulnérabilité des personnes.

Dans un contexte où les personnes sont immobiles et pacifiques, ce choix témoigne d'une volonté d'intimidation de la part de la PP¹⁵.

De **6h45 à 8h45**, la situation est stable au niveau des zones marquées par une pastille bleue et orange. L'équipe n'a aucune visibilité sur la zone marquée par une pastille jaune.

Pastille bleue

Après avoir quitté la zone vers **6h20** (Cf supra "entraves et contexte de l'observation"), l'équipe y revient à partir de **6h44**.

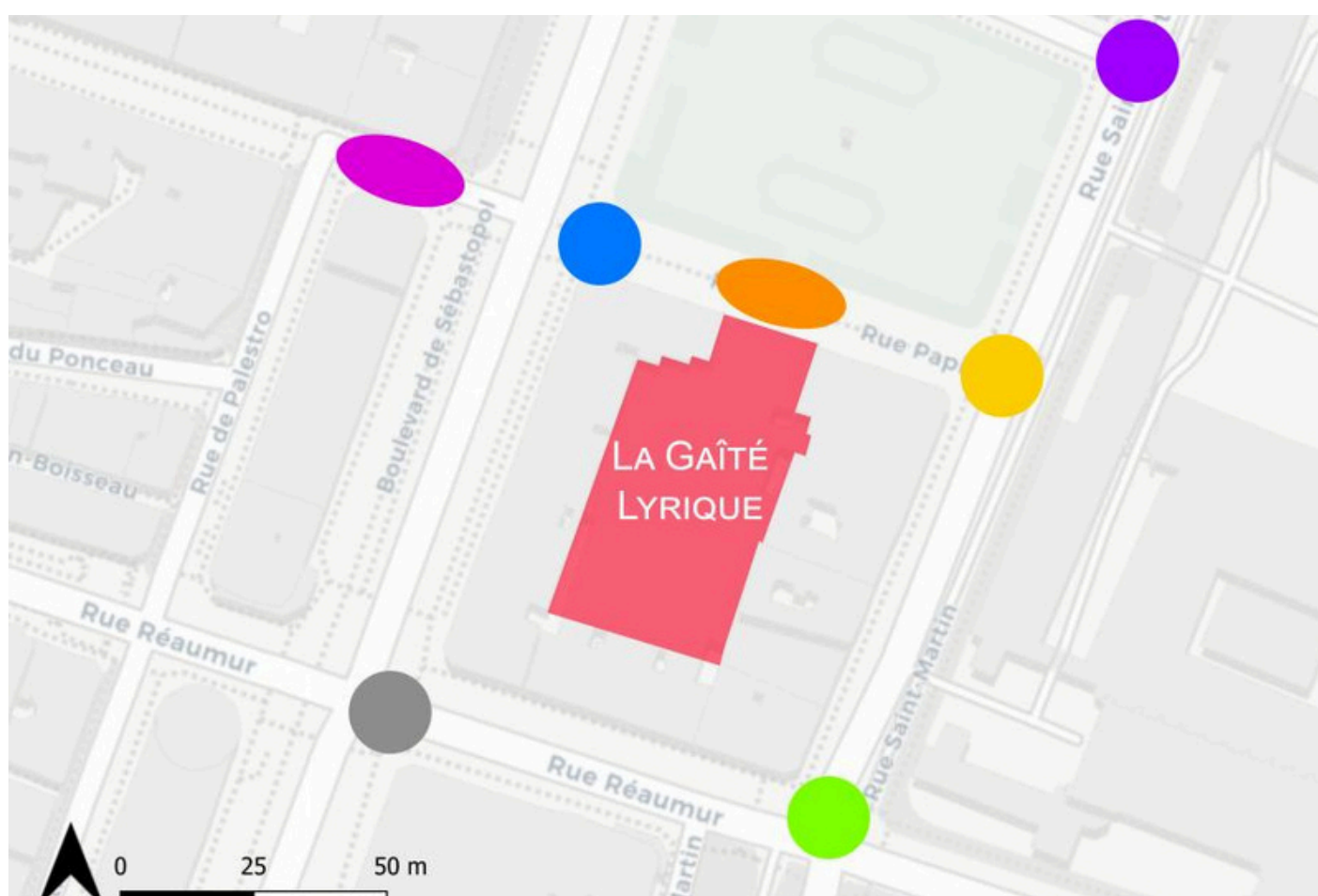
Le dispositif d'encerclement est stabilisé, dans une disposition sensiblement similaire à celle décrite précédemment. Seule différence notable : les personnes sur le trottoir côté Boulevard de Sébastopol ne peuvent plus traverser la rue.

Une seule sortie de la zone reste possible, entre deux camions de CRS aux abords de la fontaine. La situation est calme, et reste la même jusqu'à **9h30** environ. L'équipe note qu'aucune information n'est communiquée aux personnes présentes durant tout ce laps de temps.

Entre **6h44 à 9h30**, un seul mouvement se produira, aux alentours de **8h00** : des soutiens reconnaissent un journaliste d'un média d'extrême droite, et cherchent à le faire partir, ce qui déclenche une manœuvre des CRS pour le protéger.

¹⁴Voir Analyse Globale, D) Une opération de police ayant conduit à des atteintes arbitraires à l'intégrité physique et morale des personnes

¹⁵Voir Analyse Globale, A) Une opération de police participant à l'invisibilisation du traitement, par les pouvoirs publics, des jeunes du collectif



Pastille jaune

Durant toute la période d'observation, cette zone était rendue inaccessible par différents barrages mis en place par les forces de l'ordre (cf - supra pastille verte et violette).

Trois témoignages, couplés aux données d'observation, ont permis de reconstituer partiellement le déroulé des événements sur cette zone.

Témoins croisés A et L - (zone marquée par une pastille orange)

Selon le témoignage de L, photo-journaliste, aux environs de **6h55**, des tensions ont lieu entre les forces de l'ordre et les personnes présentes, générées par une manœuvre visant à repousser les personnes vers la Rue Saint Martin.

Ces éléments sont corroborés par le témoignage de A, avec une vidéo prise à **6h56**.



Une ligne de GM et quelques CI repoussent violemment à coups de bouclier, tonfa sortis, les personnes qui se trouvent devant eux. Les personnes sur la vidéo tentent de maintenir leur position, plusieurs d'entre elles reçoivent des coups de bouclier et se font empoigner brutalement par des GM¹⁶.

A **7h20**, l'équipe tente d'accéder à la zone marquée par une pastille orange au niveau de la rue Salomon de Caus, ce qui lui est refusé.

Le commissaire vu précédemment (cf : 6h49) accepte uniquement que l'équipe soit escortée pour un aller-retour jusqu'aux abords du parvis. Cependant, l'endroit où l'équipe doit s'arrêter ne permet pas de voir l'ensemble de la zone et d'un groupe de personnes, qui est encerclé par une ligne CRS qui bloque la zone vers la pastille verte, où le bus est stationné (les témoignages établissent qu'une ligne de CI empêche l'accès au parvis).

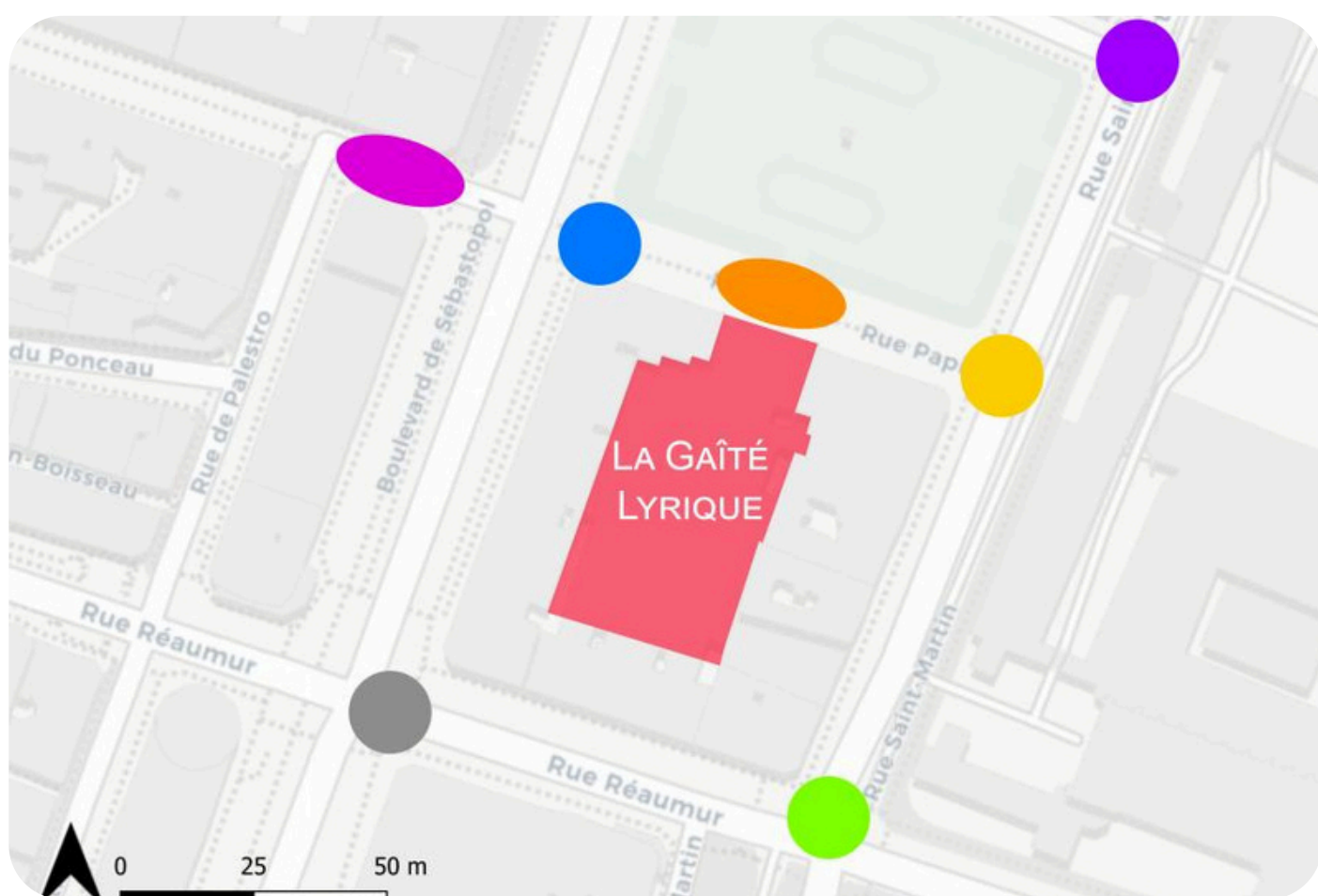


Quelques CRS sont positionnés plus à distance, vers le milieu du square, sens dans lequel il est à priori possible de sortir.

Une personne indique à l'équipe que plusieurs personnes ont été blessées à la suite de manœuvres de forces de l'ordre occasionnant des coups de boucliers et de tonfas (cf : témoignage de A).

Suite à ce moment, les témoignages de L et N établiront une manœuvre des forces de l'ordre visant à repousser les soutiens vers le Boulevard Saint-Antoine, et à isoler quelques jeunes du collectif.

¹⁶ La photo provient d'une photo envoyée par A



A **8h12**, **L** note le début d'une manœuvre pour faire évacuer le groupe de personnes de la zone, en les contraignant à sortir dans la rue Saint-Martin vers le Boulevard de Sébastopol.



A la même heure, **N** fait un constat identique.



A **8h16**, **L** indique que les personnes ont été repoussées sur la Rue Saint Martin, au niveau du croisement avec la rue Notre-Dame-de-Nazareth. **N** constate à 8h15 que quelques jeunes ont été isolés du groupe des soutiens, et sont nassés-es par des CRS à proximité du bus.

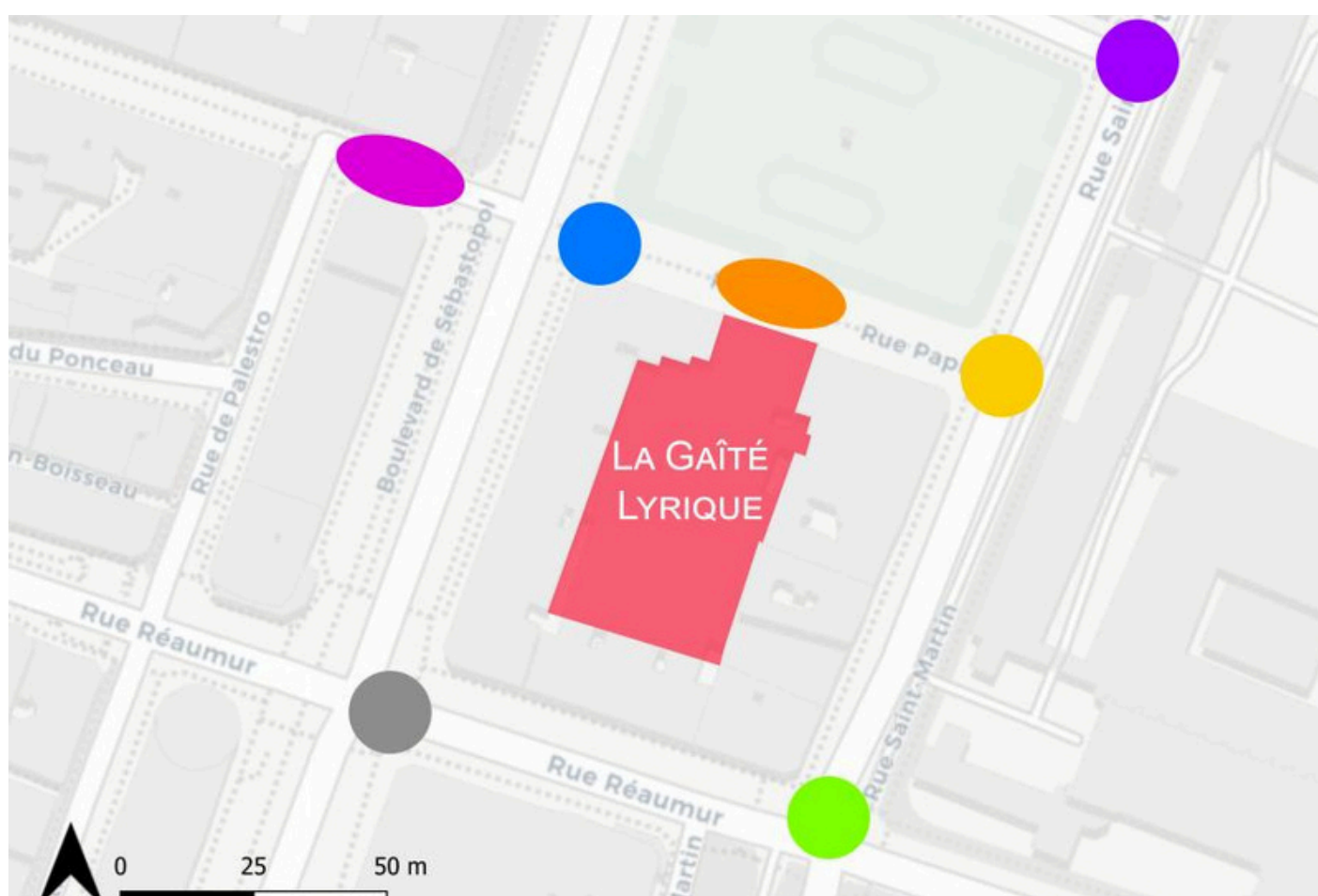


N constate à 8h15 que quelques jeunes ont été isolés du groupe des soutiens, et sont nassés-es par des CRS à proximité du bus.



Ce constat est corroboré par **L** à **8h19**.





Pastille orange

Cette zone est restée totalement inaccessible à l'équipe pendant toute la durée de l'opération, qui a cependant pu observer les événements à une distance d'environ 20 mètres. Les personnes sont encerclées par des GM de manière hermétique (au moins) à partir de **6h50**.

Malgré l'encerclement, le groupe de personnes reste très calme.

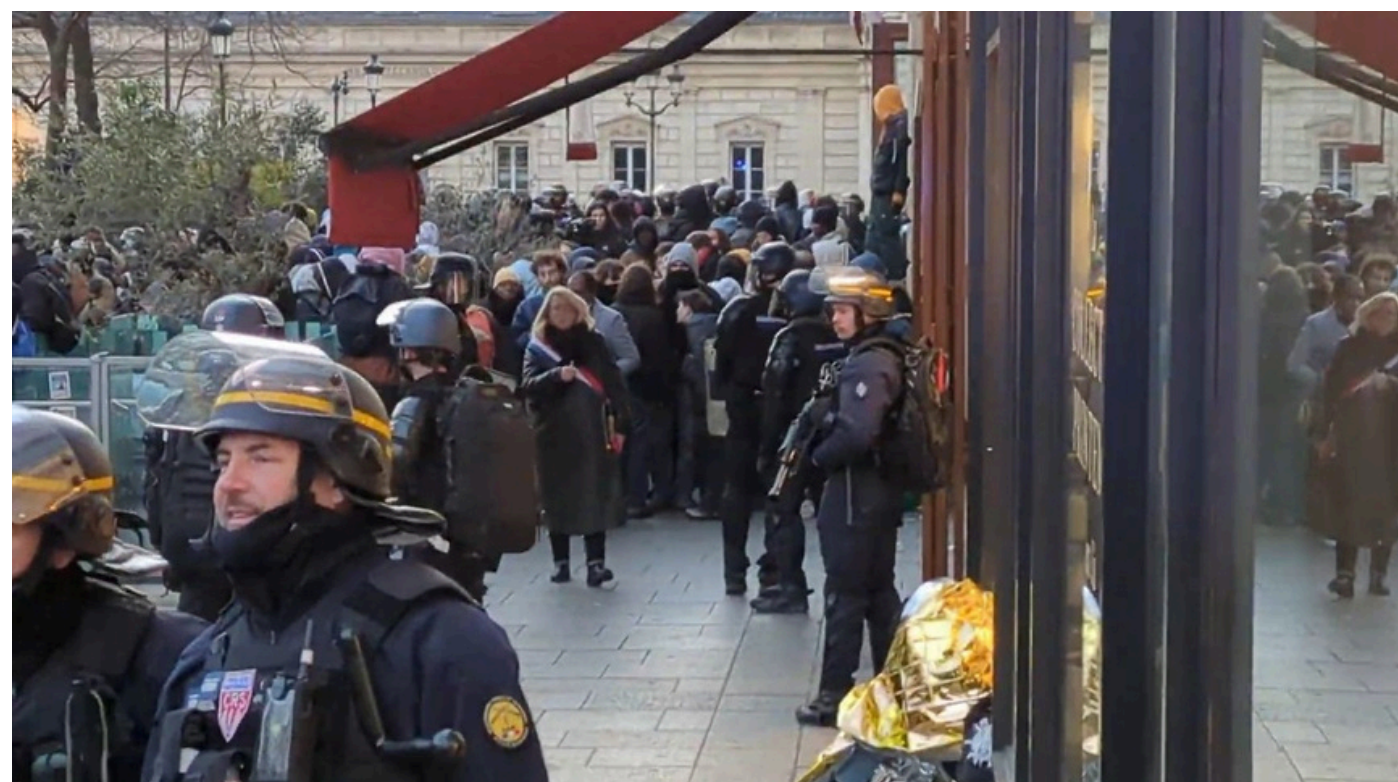


A **6h54**, l'équipe remarque qu'une personne, sous une couverture de survie, est à l'écart du groupe sur le parvis ; seuls quelques CRS sont à proximité. Un·e député·e s'entretient avec iel vers **6h58**.

A **7h00**, des personnes demandent aux CRS de laisser passer des Street Medics pour lui venir en aide, ce qui est refusé au motif qu'un·e médecin·te du dispositif l'aurait déjà prise en charge (une information non confirmée par les données d'observation).

Cette personne est seule la majorité du temps, sans soutien, et reste entourée de CRS, dont un avec un Penn Arm.

Cette personne est seule la majorité du temps, sans soutien, et reste entourée de CRS, dont un avec un Penn Arm.



Iel ne sera pris·e en charge et évacué·e par les pompiers qu'aux environs de **8h00**.

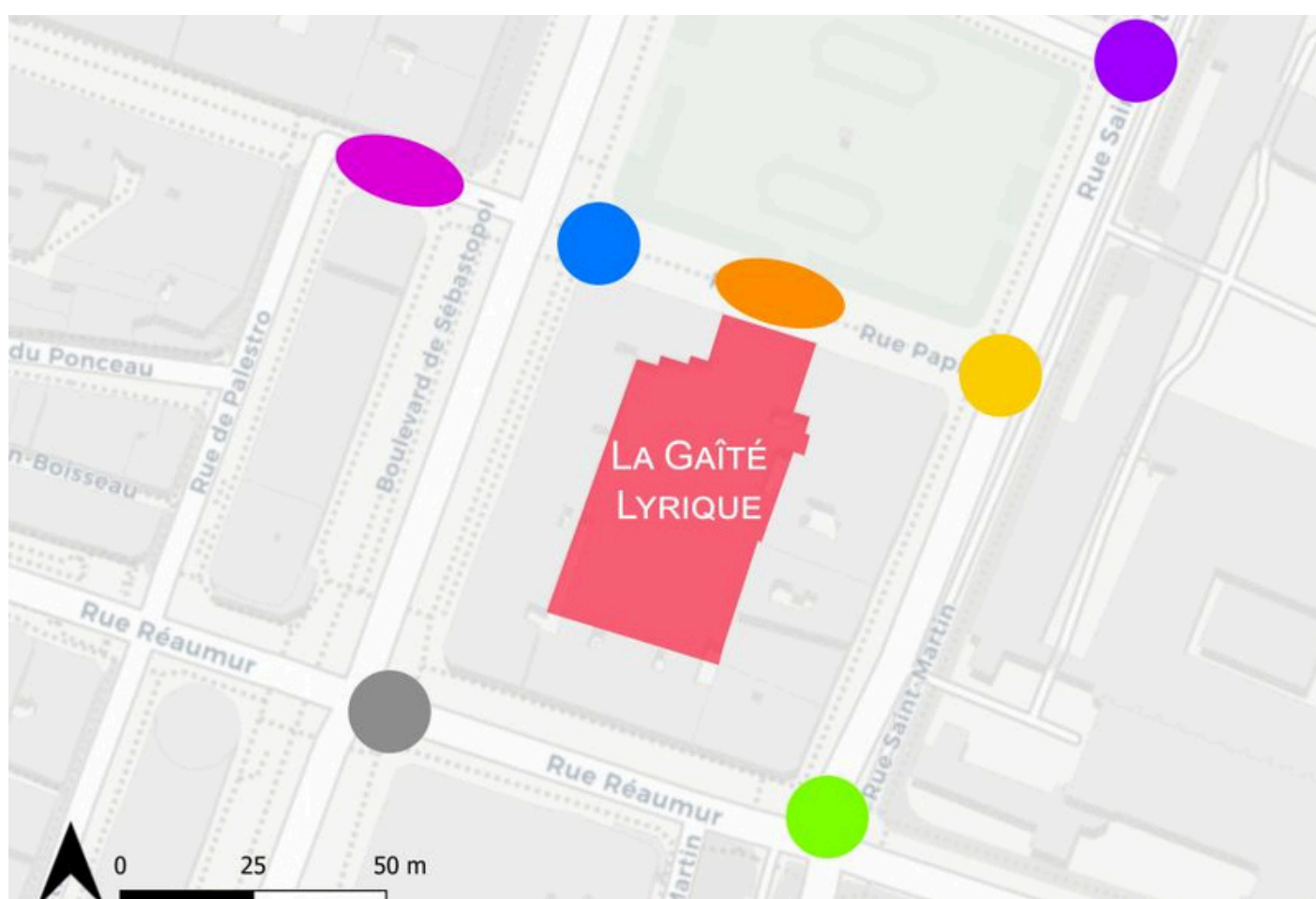
Pastille verte et grise

L'issue de secours de la GL se situe rue Réaumur. La rue était ouverte aux piéton·es, et quelques CRS positionnés de sorte à ne laisser passer personne sur le trottoir aux abords du bâtiment.

L'entrée de la Rue Saint Martin est bloquée pour toute personne au niveau de la zone marquée par une pastille verte : l'équipe est empêchée de passer à **7h31**, deux personnes qui travaillent juste derrière sont également empêchées de passer et à **7h32**, c'est un·e journaliste qui se voit également refuser l'accès¹⁷.

A **7h35**, l'équipe repasse au niveau de la pastille grise où une personne (sans doute un·e soutien) est isolée des autres et fait l'objet d'un contrôle d'identité pendant environ 10mn, occasionnant des fouilles et palpation très appuyées de la part de CI (qui ne portent pas de casques).

¹⁶ L'équipe avait déjà essayé un refus de passer par cet endroit pour accéder au parvis à 6h22.



IV - 8h45 - 9h10 : Stratégie d'escalade occasionnant de nombreuses tensions et atteinte à l'intégrité des personnes

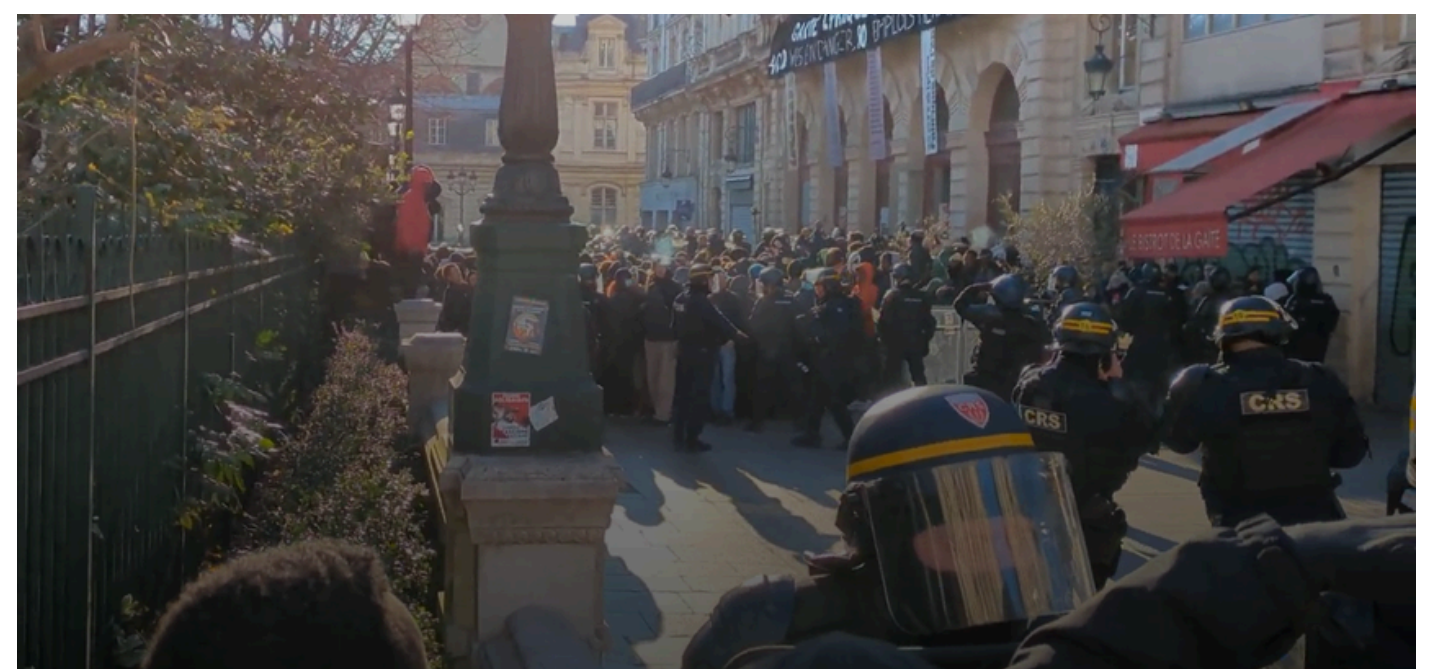
Analyse de 6h45 à 8h45

Après les premières manœuvres brutales visant à scinder en plusieurs groupes les jeunes du collectif et leurs soutiens, la situation est restée similaire et très calme sur toute la période sur l'ensemble des zones, sauf celle marquée par une pastille jaune où les témoignages recueillis établissent des manœuvres violentes des FDO¹⁸. Peu avant 7h, le groupe au niveau de la pastille orange est nassé, et celui au niveau de la pastille bleue est encerclé de manière rapprochée par des lignes de FDO.

Toutes les forces de l'ordre à proximité des personnes restent casqués, une immense partie cagoulés, face à des groupes totalement calmes et pacifiques. Certains agents, proches des personnes, portent des LBD et des PennArm, aggravant l'aspect intimidant du dispositif déployé, créant une situation anxiogène alimentée par l'absence d'information¹⁹.

Le fait d'avoir disposé ces agents à proximité de la personne sous une couverture de survie apparaît totalement inadapté à la situation et le délai de prise en charge - d'environ une heure - excessivement long (alors que la personne est isolée du reste des jeunes et soutiens et que plusieurs fourgons de pompier sont présents depuis au moins **6h**).

Alors que la situation est calme depuis plusieurs heures aux différentes zones où l'équipe se trouve, une manœuvre des forces de l'ordre débute brusquement sur le parvis, à partir de **8h46** environ.



Les forces de l'ordre scindent en deux le groupe des personnes nassées, en partant du haut des marches de la GL vers le square. Une petite partie du groupe se retrouve isolée des autres, et repoussée vers la zone marquée par une pastille jaune.

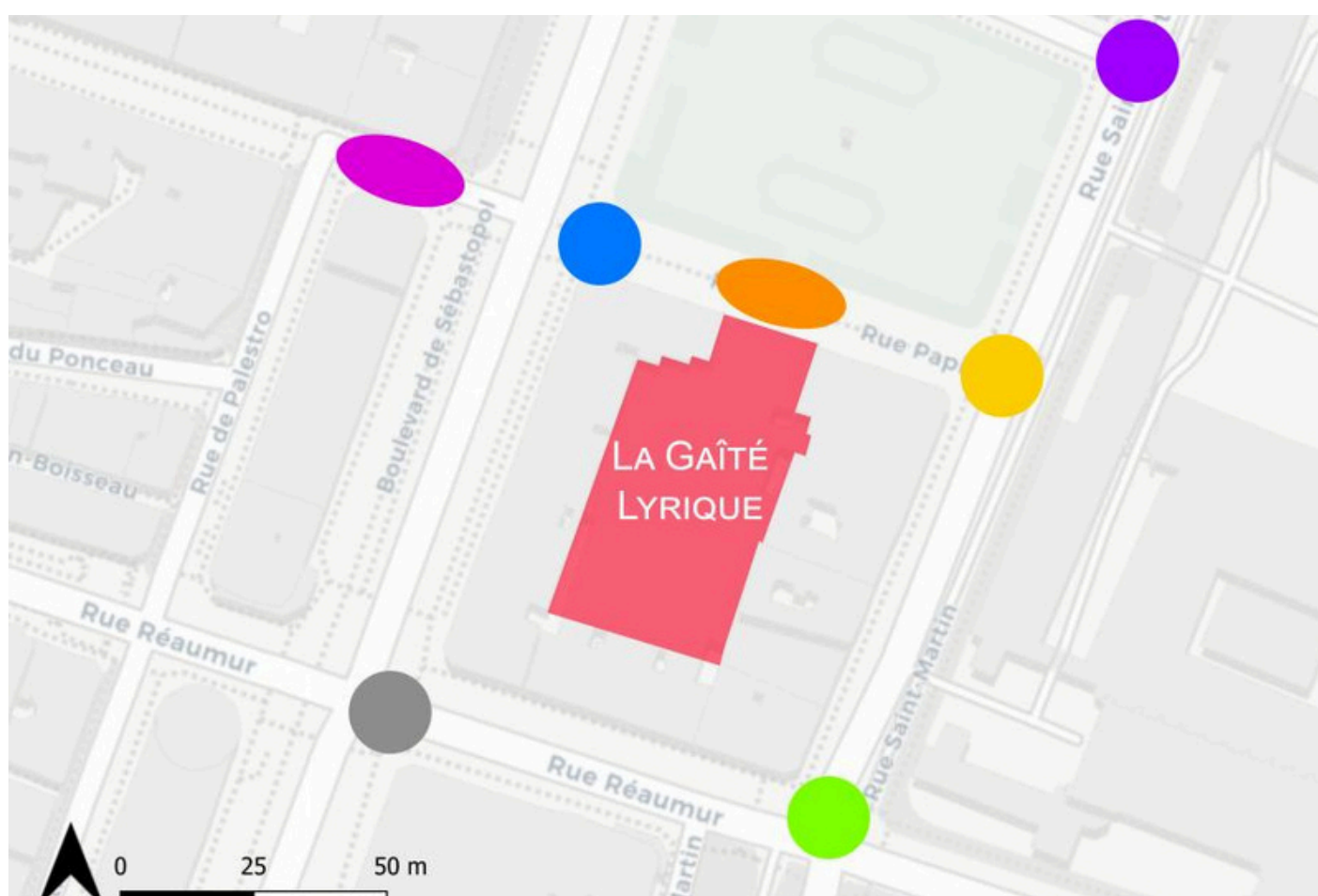
Du côté de la pastille orange vers la pastille jaune

L'équipe n'avait aucune visibilité sur cette zone après la manœuvre des forces de l'ordre consistant à scinder le groupe pour en isoler une petite partie vers la Rue Saint Martin.

Aussi, les éléments suivants proviennent d'un témoignage, corroborés par des vidéos.

¹⁴Voir Analyse Globale, D) Une opération de police ayant conduit à des atteintes arbitraires à l'intégrité physique et morale des personnes

¹⁵Voir Analyse Globale, C) Un déploiement massif de forces de l'ordre contribuant à maintenir un climat d'intimidation tout au long de la matinée



Témoign h - (zone marquée par une pastille orange)

H était présent·e sur le parvis depuis le début de l'opération, et s'est retrouvé·e nassé·e dans la zone marquée par une pastille orange suite aux premières manœuvres des forces de l'ordre, à partir de **5h40**.

A partir de **8h48**, suite à la manoeuvre des forces de l'ordre visant à scinder le groupe, iel est isolé·e et repoussé·e avec d'autres personnes vers la zone marquée par une pastille jaune.

Les CRS les repoussent brutalement et donnent des coups de boucliers et de tonfa sur certaines personnes, alors que le groupe est totalement calme, compact et encerclé par les forces de l'ordre (vidéo **8h52**).

Lorsque les personnes arrivent aux abords de la rue, iels sont retenues de manière fixe.

A **9h08**, une personne non blanche est contrôlée au sein de la nasse par les CI, puis embarquée malgré la protestation des personnes. H rapporte que cela se produira à plusieurs reprises.

La nasse est finalement ouverte sur le haut de la rue au bout d'environ 15mn : des personnes sont blessées, d'autres choquées et au moins deux personnes font des malaises.

Du côté de la pastille orange vers la pastille bleue

Concernant l'autre partie du groupe, qui reste visible depuis la zone marquée par la pastille bleue, un agent positionné proche du Square procède à un premier jet de gazeuse à main à **8h52**.

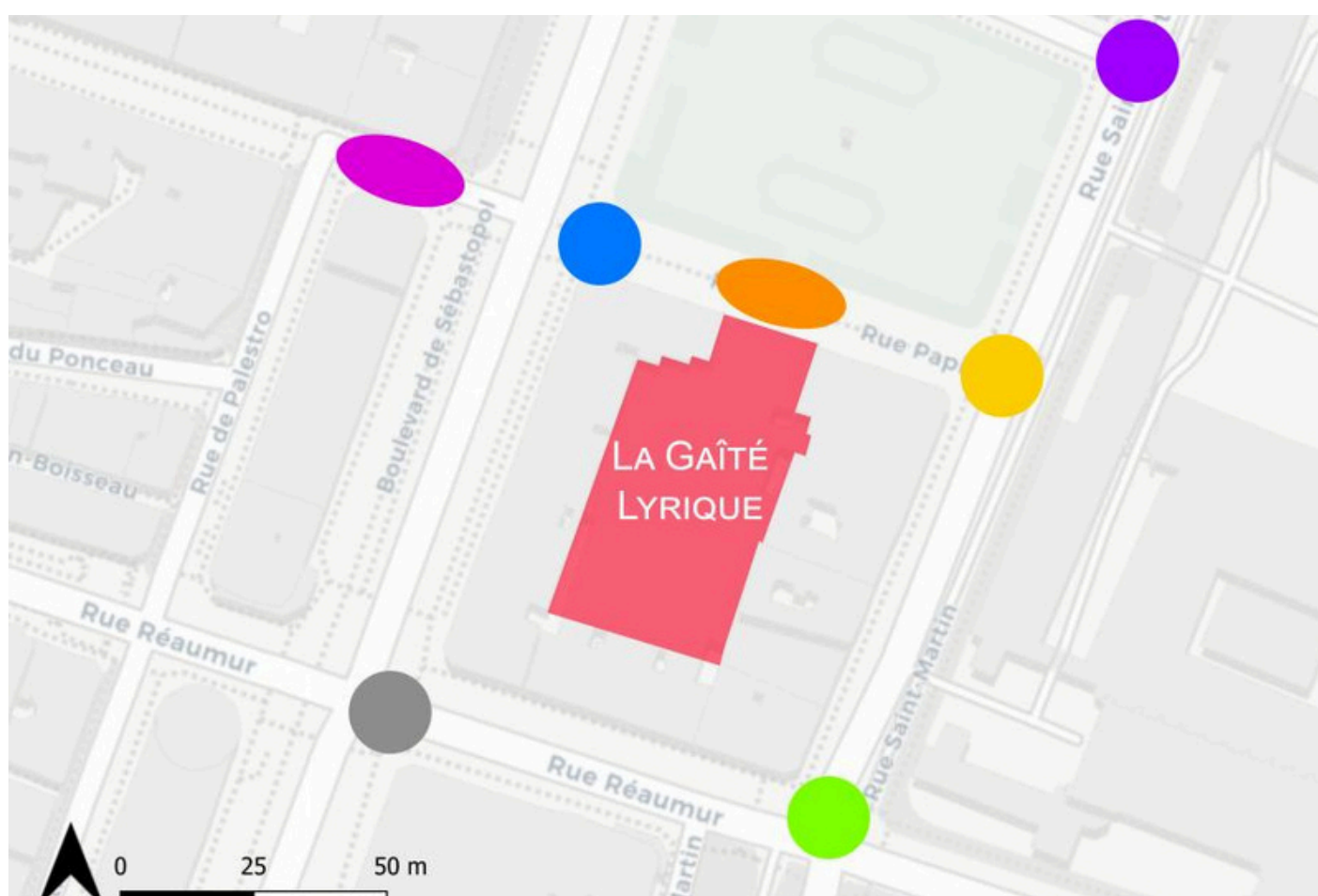


Puis deux autres jets proviennent d'agents devant les portes de la GL quelques secondes plus tard.



Ces usages de gazeuse à main atteignent de manière très large et indiscriminée des personnes compactées, qui ne peuvent pas fuir.





A **8h53** l'équipe constate que des jeunes ayant voulu échapper aux zones marquées par les pastilles jaune et orange ont escaladé les grilles du square et cherchent à en sortir dans la panique, alors que les piques sont très pointues²⁰.



De manière quasi simultanée, la situation se tend encore lorsque des personnes gazées tentent d'échapper à la zone marquée par la pastille orange et de rejoindre la zone marquée par une pastille bleue, mais sont retenues sur place par une ligne de GM. Ce blocage aggrave encore le caractère compact du groupe.



Face au mouvement des personnes, les GM sont contraints de reculer tout en restant en ligne hermétique ; ce n'est qu'une fois ces agents acculés, quasi dos à dos avec la ligne de CRS positionnée au niveau de la zone marquée par une pastille bleue, qu'une sortie finit par être ouverte.

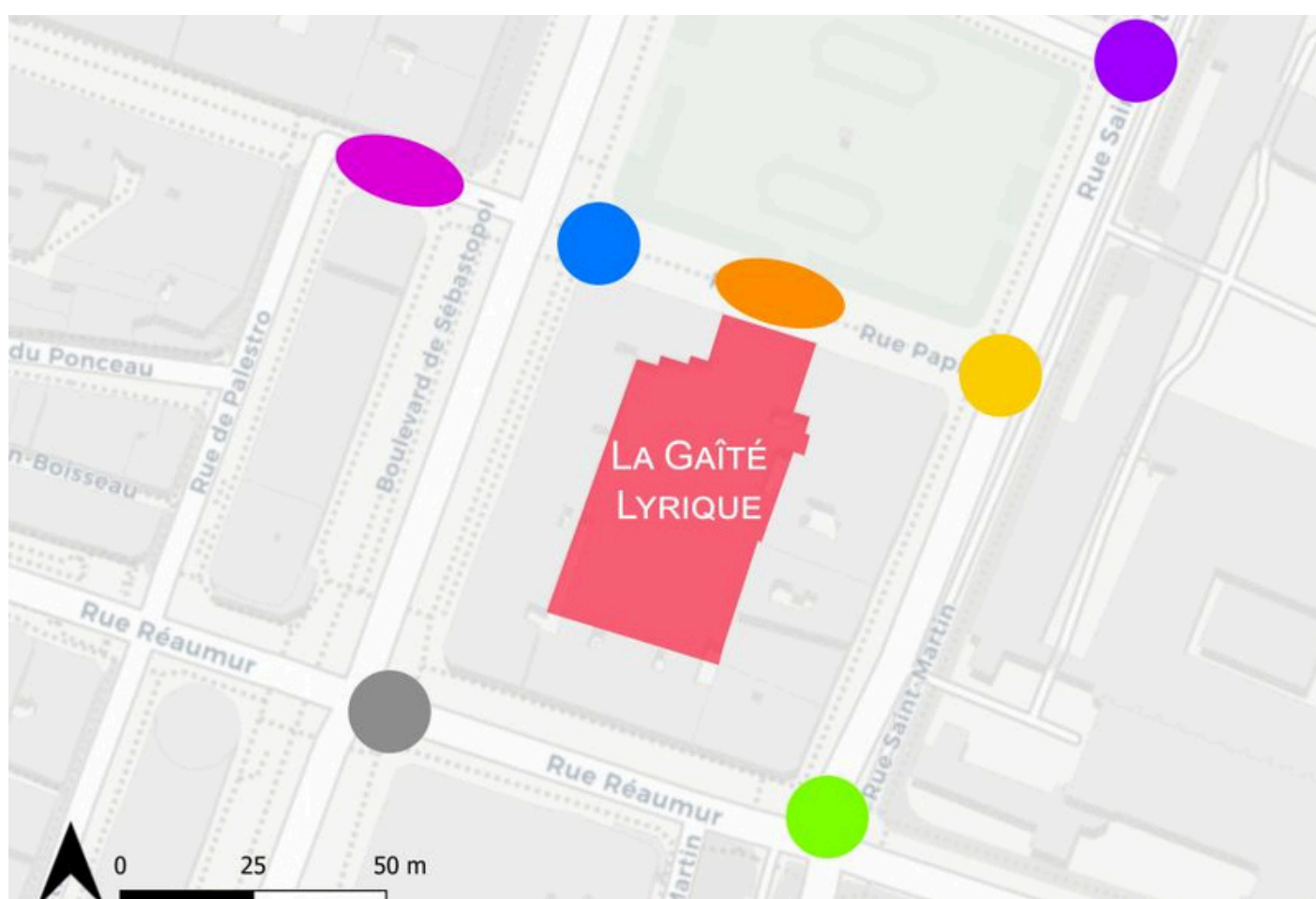


Les personnes sortent dans une bousculade au niveau du trottoir dans la zone marquée par une pastille bleue, se mêlant ainsi au groupe qui s'y trouvait depuis au moins **6h00**.

Lors de ce mouvement, l'équipe, positionnée face au magasin "Bolia", sur un côté du Square, ressentira les effets du gaz (présence sur les vêtements/mains) malgré la distance.

De nombreuses personnes sont manifestement choquées, d'autres sont en difficulté respiratoire ou visuelle suite au gazage, certaines d'entre iels ont fait des malaises ou sont tombé·es dans le mouvement. L'équipe entend plusieurs appels aux médecins à partir de **8h**

¹⁶Évènement constaté par les observateurs, pour une vidéo complète voir : <https://x.com/LucAuffret/status/1901917218029355500>



Analyse de 8h45 à 9h10

La situation stationnaire depuis 6h45 (hormis dans la zone marquée par une pastille jaune) est rompue, sans raison apparente et sans aucune information, par une manœuvre brutale des forces de l'ordre, qui scindent violemment le groupe de personnes nassé depuis quasiment deux heures sur le parvis (alors que l'équipe ne note aucun changement de comportement des personnes).

Concernant la zone de la pastille orange vers la pastille jaune

Suivant les témoignages, les personnes se retrouvent isolées du reste du groupe et sont repoussées violemment par les CRS avec des coups de boucliers, certaines avec des coups de tonfa, vers la Rue Saint Marin. Ces violences apparaissent totalement arbitraires, puisqu'elles sont exercées à l'encontre de personnes totalement pacifiques, qui sont nassé·es et ne peuvent donc pas partir.

Après avoir repoussé et compacté le groupe, les FDO s'arrêtent en maintenant la nasse, puis procèdent à des contrôles d'identité sur quelques personnes (racisé·es/non blanches) et les interpellent.

Le fait de procéder à des contrôles d'identité sur les jeunes du collectif semble s'inscrire dans une logique punitive, en conséquence du refus de la prise en charge à Rouen et de leur maintien sur le parvis.

Cette analyse semble confirmée par un témoignage recueilli ultérieurement par les ligueur·euses.

Témoignage P

P est en ligne à 8h43 avec un service de la Ville de Paris, lui-même en lien direct avec la salle de commandement de la préfecture de Police. Ceux-ci ont été destinataires de l'information selon laquelle les personnes souhaitent quitter le parvis, mais ont conditionné ce départ à deux options : soit les jeunes du collectif montent dans les bus pour être éloigné·e·s vers Rouen, soit ils subiront des contrôles d'identité.

Si le cadre juridique extrêmement large de ces actes de police permet de procéder à des contrôles d'identité dans quasiment toutes les situations, le fait de les déployer sur des personnes nassé·es qui souhaitent juste quitter les lieux de l'évacuation²¹, puis de les cibler principalement voire uniquement sur des personnes non blanches/racisé·es (selon le témoignage) est en l'espèce discriminatoire et traduit une volonté d'interpellation²².

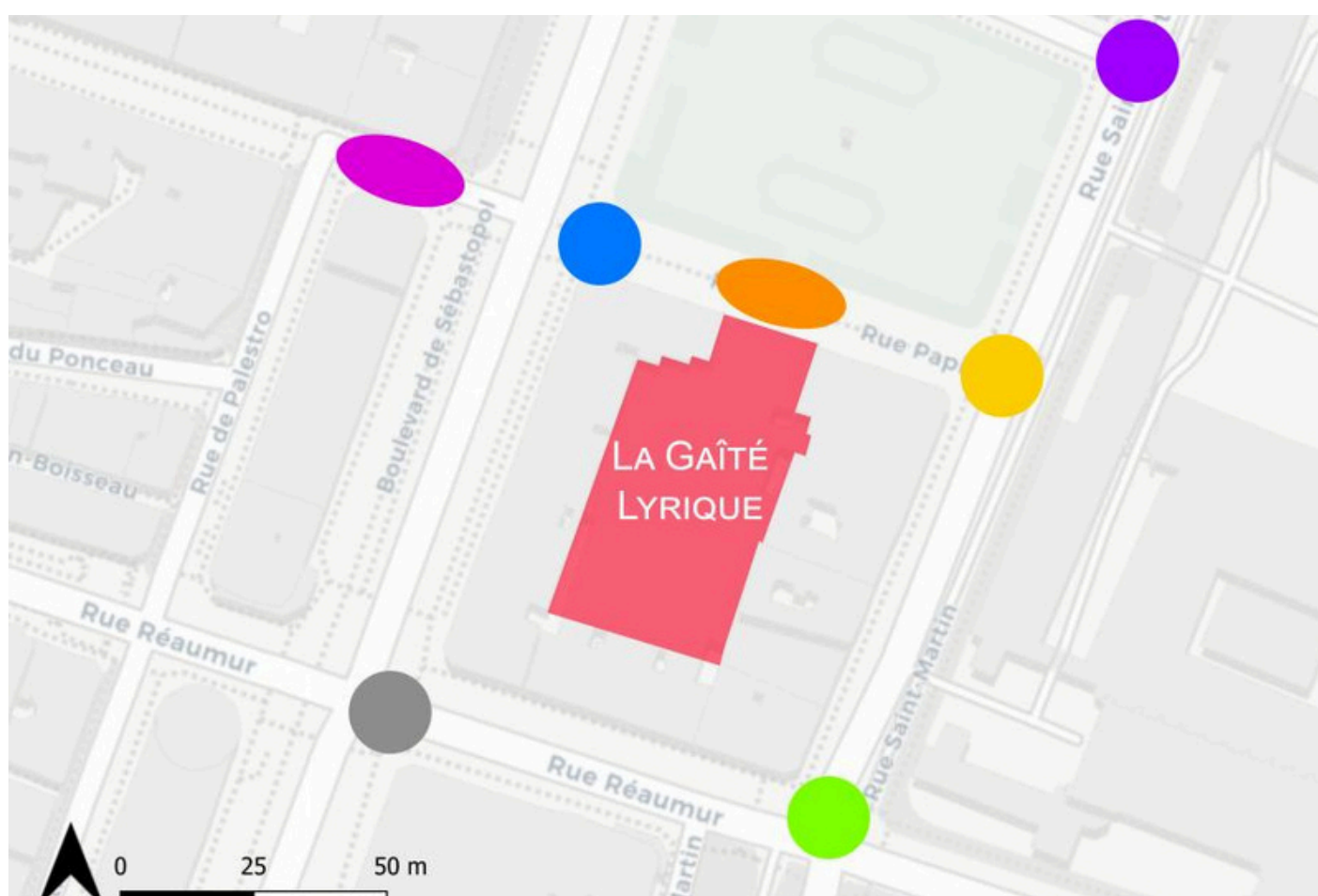
En effet, les autorités savent pertinemment qu'au sein des jeunes, de nombreuses personnes sont en situation administrative irrégulière (ce qui est dit de manière publique par le collectif) et que des contrôles permettront de déclencher des procédures de vérification d'identité et ainsi de priver totalement les personnes de leur liberté de mouvement pendant plusieurs heures.

Cela traduit encore une fois la conception purement répressive de cette opération par la préfecture de police, en totale inadéquation avec les besoins de la situation, à savoir la prise en charge de jeunes sans hébergement et en situation de grande vulnérabilité²³.

²¹ Voir Analyse Globale, B) Une opération de police punitive, décorrélée de toute nécessité

²² Article 78-2 du Code de procédure pénale, pour plus d'informations voir la fiche "Nos droits, contrôles et vérifications" de la ldh

²³ Voir Analyse Globale, E) Une opération de chantage pour contraindre les jeunes du collectif à abandonner leur lutte



Concernant la zone de la pastille orange vers la pastille bleue

Concernant les personnes restées au niveau de la pastille orange, iels sont nassé·es après la manœuvre des FDO visant à les séparer du groupe repoussé vers la pastille orange, ce qui génère une certaine tension.

Alors que l'usage de la gazeuse (qui est totalement indiscriminé sur un groupe de personnes très compact) a vocation à les disperser, celle de la nasse vise à les maintenir sur place : il apparaît donc que cet usage combiné est totalement contradictoire, et traduit également d'une stratégie punitive.

Cette manœuvre a donc volontairement conduit à plusieurs atteintes à l'intégrité physique et morale des personnes : visage brûlé, difficultés respiratoires, malaises, chutes, chocs psychologiques.

Elle a également provoqué des mises en danger, notamment à **8h53** quand les jeunes pris de panique cherchent à s'échapper en escaladant les grilles du parc, hautes et pointues, ce qui aurait pu occasionner des blessures sévères. De même, ce gazage intervient alors que la circulation avait été rétablie par les forces de l'ordre sur le Boulevard, et qu'il pouvait raisonnablement être anticipé que les personnes chercheraient à fuir vers la zone marquée par une pastille bleue.

Ce mouvement de foule a conduit à la perte de très nombreux effets personnels sur le parvis, qui restera inaccessible par la suite à la majorité des personnes présentes. Seul·es quelques député·es et des soutiens pourront collecter et centraliser quelques affaires pour que leurs propriétaires viennent les chercher.

Cette manœuvre a donc également conduit à aggraver le dénuement des jeunes du collectif. Ainsi, l'ensemble de ces éléments conduisent à considérer cette manœuvre comme totalement inappropriée et arbitraire, alors qu'avait bien été indiqué à la salle de commandement (selon le témoignage du responsable de Médecin du Monde) que les personnes souhaitaient quitter calmement le parvis.

V - 8h55 - 10h00 : Manoeuvres floues visant à disperser les dernières personnes présentes

A la suite de la manœuvre débutée à 8h46, une partie des personnes se retrouve dans la zone marquée par une pastille bleue, une autre sur le Boulevard à partir de 9h10 (étant noté que la circulation a repris depuis au moins 8h20).

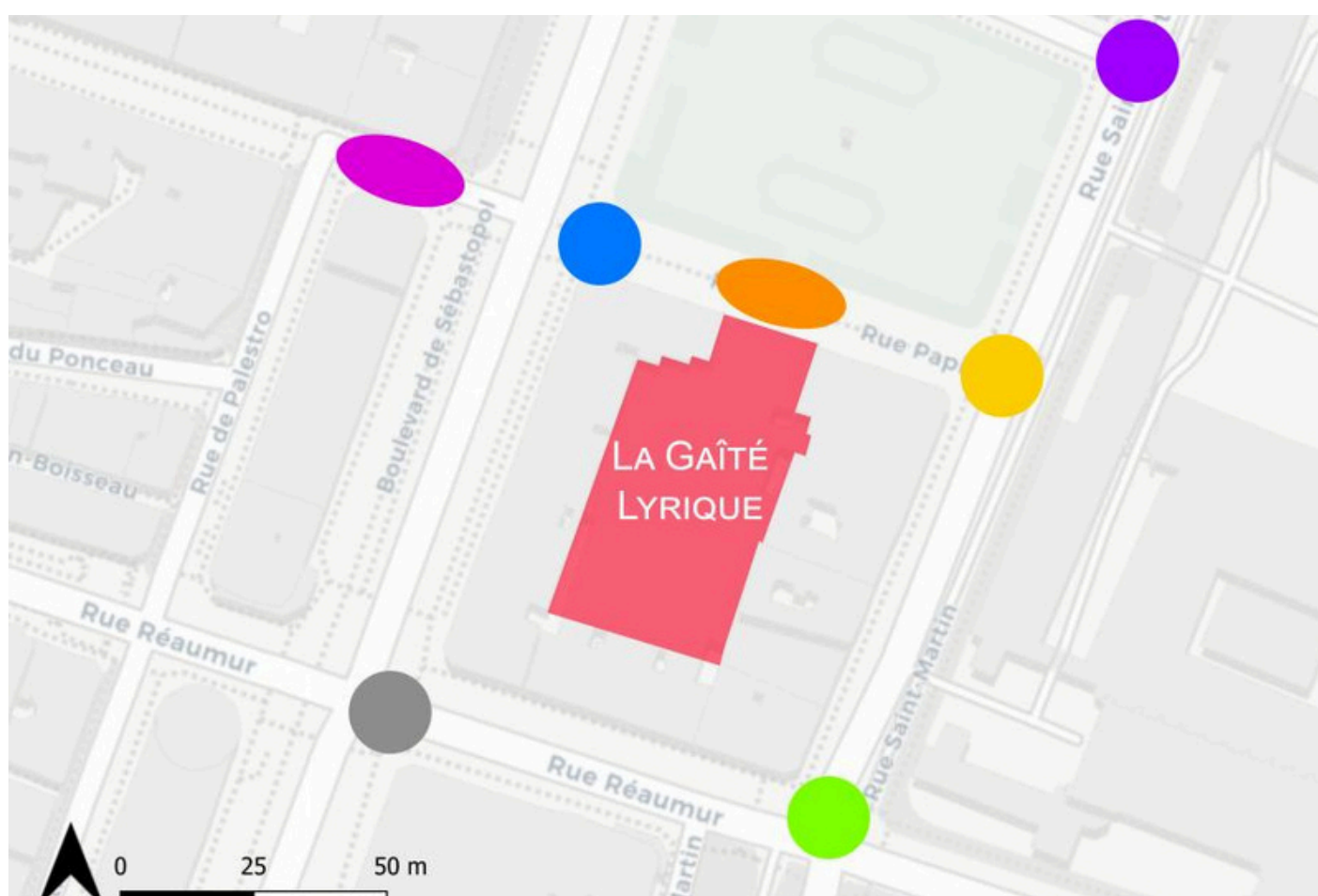
Témoign croisés D - Pastille bleue

D témoigne auprès de l'équipe que, à la suite du gazage du groupe de personnes situé au niveau de la pastille orange, alors qu'iel se trouve au milieu du groupe situé au niveau de la pastille bleue, devenu extrêmement compact, un CRS lui assène sans raison un coup de poing à la mâchoire avec ce qu'iel pense être un gant coqué.

Concernant la zone de la pastille orange vers la pastille bleue

La suite des événements est difficile à restituer, tant les manœuvres des forces de l'ordre étaient peu lisibles.

Pour faciliter la compréhension, le récit de cette dernière période sera divisé en deux parties : la première débute aux environs de 8h55, et se termine vers 9h10 (A), la seconde commence à 9h10 et se termine à 10h05 (B).



A - 8h55 - 9h10 : Première étape de l'ultime manoeuvre de dispersion

A partir de 8h55 l'équipe reste avec un groupe de personnes resté sur le trottoir côté GL (un autre groupe se trouve sur la chaussée). La situation est assez floue, de nombreuses personnes ressentent encore les effets du gaz.

Le groupe situé au niveau de la pastille bleue est brièvement nassé, il n'est pas possible de se déplacer sur le parvis, la chaussée ou le trottoir.

Vers 9h03, sur la chaussée, une personne, manifestement sous le choc, fait un malaise et chute. Des jeunes et soutiens sur le trottoir (dans la nasse avec l'équipe) cherchent à l'aider, deux CRS positionnés dans l'interstice entre deux camions les bloquent en les repoussant.



La personne est prise en charge par des personnes qui se trouvent sur la chaussée. Des GM arrivent immédiatement.



La personne est prise en charge par des personnes qui se trouvent sur la chaussée. Des GM arrivent immédiatement.



Témoign L

L, présent.e à ce moment, indique que les personnes refusaient de reculer au contact des GM, car une personne se trouvait à terre et n'était pas prise en compte par les forces de l'ordre (élément confirmé par sa vidéo).



Après ce moment, l'équipe entend des nouveaux appels aux medics, provenant, semble-t-il, de la chaussée du Boulevard.

Un corridor est ouvert à 9h06 pour faire passer les personnes du trottoir côté GL au trottoir côté rue du Caire. Il ne reste quasiment plus que des forces de l'ordre sur le parvis de la GL, si ce n'est deux élu·es et des soutiens qui collectent les affaires perdues suite au gazage.



B - 9h10 - 10h05 : Seconde phase de la dernière manoeuvre de dispersion, au niveau de la Rue du Caire/Rue de Palestro

A **9h10**, l'équipe traverse le Boulevard vers la zone marquée par une pastille rose et constate que des personnes sont repoussées dans la rue du Caire, d'autres bloquées sur le trottoir. Les forces de l'ordre font beaucoup de mouvements, forment et reforment des lignes pour repousser au maximum les personnes sur le trottoir et les scinder en plusieurs groupes.



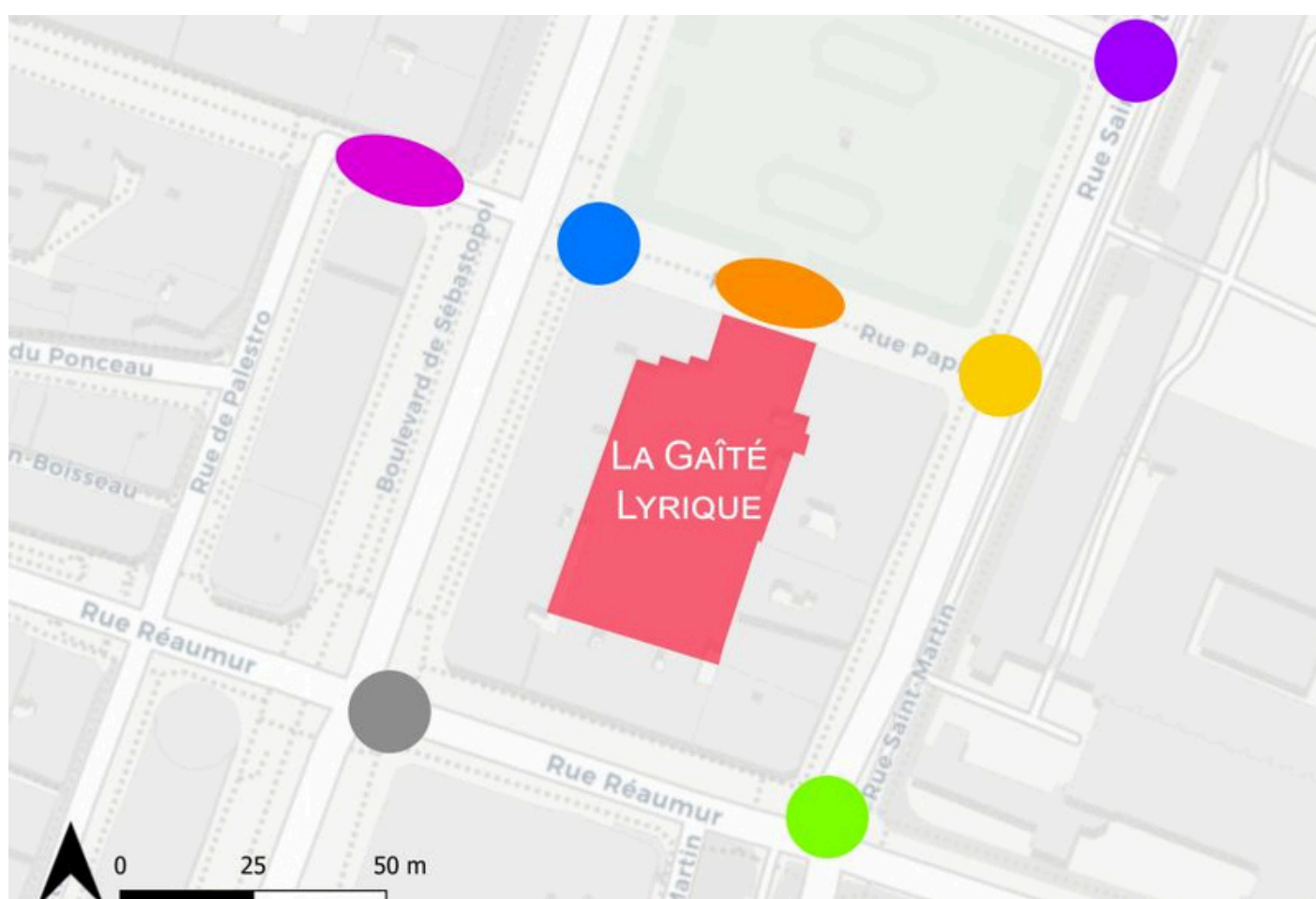
A **9h10** également, l'équipe note qu'une personne est sur la route, inerte, enveloppée dans une couverture de survie, alors que la circulation n'est pas coupée sur le Boulevard. Malgré les dizaines de camions de CRS stationnés tout au long de la chaussée, la circulation ne sera coupée que plusieurs minutes plus tard.



Pendant une dizaine de minutes, des GM repoussent les personnes sur le trottoir avec leurs boucliers, les lignes sont très mobiles et l'intention peu lisible, si ce n'est d'empêcher les personnes d'aller sur la chaussée. Beaucoup de passant·es se mêlent aux groupes initiaux.



A **9h30**, une ligne de GM empêche d'accéder à la rue du Caire, sauf quelques passant·s, de manière totalement aléatoire. Derrière cette ligne, un autre groupe de GM avance dans la rue du Caire et se positionne à l'entrée de la rue de Palestro, pour former une ligne hermétique. La circulation a repris sur le Boulevard.



Analyse de la période 9h10 - 10h05

Cette séquence est caractérisée par des manœuvres très floues : les GM repoussent brutalement les personnes du Boulevard, alors même que ce sont leurs manœuvres policières précédentes qui ont conduit à cette situation.

Les lignes de FDO sont très nombreuses et mobiles, se reforment en permanence pour passer des personnes et les disperser aux alentours de la GL, des passages sont ouverts puis fermés.

La prise en charge par les autorités des blessés a été totalement insuffisante : lorsqu'une personne s'est retrouvée inerte sur la chaussée, la circulation n'a pas été immédiatement coupée alors que les véhicules passent très proches.

A **9h30**, une ligne de GM empêche d'accéder à la rue du Caire, sauf quelques passant·s, de manière totalement aléatoire. Derrière cette ligne, un autre groupe de GM avance dans la rue du Caire et se positionne à l'entrée de la rue de Palestro, pour former une ligne hermétique. La circulation a repris sur le Boulevard.



Pour avoir une meilleure visibilité, l'équipe fait le tour par la Rue du Ponceau (qui n'est pas coupée) à **9h32** et constate que les lignes de CI empêchent un groupe de personnes situé à l'angle avec la Rue de Réaumur de rejoindre un autre groupe de personnes, passé au niveau de la zone marquée par une pastille rose (au même endroit que la photo précédente).

A **9h41**, à la suite de négociations entre la police et un député, les personnes peuvent sortir une par une de la nasse (mais ne peuvent pas retourner sur le Boulevard Sébastopol, puisque des GM forment un barrage).

L'équipe retourne vers le Boulevard Sébastopol, où se trouvent un grand nombre de GM et de CI. Il ne reste plus que quelques soutiens sur le trottoir.

A **10h03**, alors que l'équipe quitte les lieux, le bus précédemment mentionné se met en route sur la rue Saint Martin, en remontant vers Strasbourg Saint Denis.

Conclusion générale

A) Une opération de police dont les modalités participent à l'invisibilisation des jeunes du collectif

L'opération s'est déployée dans des délais qui ne permettaient pas d'exercer un recours pour en contester la légalité devant la juridiction compétente²⁴, et a débuté dès 5h40, alors que des sources informelles avaient annoncé un début d'opération pour 6h.

L'arrêté n°2025-00326 publié la veille (le 17 mars 2025) indique que la préfecture anticipe "que ces rassemblements non déclarés sont susceptibles de rassembler de nombreuses personnes".

Dès lors, le choix d'un horaire si matinal, où les transports publics fonctionnent à peine, relève probablement d'une stratégie pour limiter la taille du rassemblement de soutien, et faire échapper au maximum cette opération au contrôle citoyen.

Cette interprétation est renforcée par le fait que l'équipe d'observateur·ices comme certain·es journalistes ont aussi subi de multiples entraves, restreignant donc la documentation du traitement des personnes exilées et de leurs effets personnels.

b) Une opération de police menée de manière arbitraire, décorrélée de toute nécessité

A l'arrivée des forces de l'ordre sur les lieux, le bâtiment était déjà vide. Les personnes étaient toutes sur le parvis, et attendaient dans le calme.

Les journalistes Luc Auffret, Nnoman et l'agence CL Presse ont documenté l'entrée des forces de l'ordre dans le bâtiment vide aux environs de 6h15. Les agents ont ensuite occupé les différentes entrées du bâtiment prévenant toute nouvelle entrée (y compris de l'équipe d'observation).

Alors qu'il semble évident que, sans possibilité de re-renter dans le bâtiment, les personnes auraient fini par partir par elles-mêmes, la PP a fait le choix de déployer dès le début de l'opération une stratégie particulièrement brutale (avec usage de la force) pour les chasser du parvis.

Mais, par la suite, de nombreuses manœuvres des forces de l'ordre visaient simplement à scinder les groupes : la finalité de dispersion est devenue de plus en plus floue au cours de la matinée.

Notamment, la mise en place d'une nasse sur le parvis apparaît en contradiction avec l'objectif d'une opération d'évacuation.

²⁴Cf : Partie Contexte de l'évacuation

C) Un déploiement massif de forces de l'ordre contribuant à maintenir un climat d'intimidation tout au long de la matinée

La PP a engagé des moyens publics conséquents sur cette matinée : trois types d'unités (CRS, GM, et des CI) ont été déployés de manière massive, en tenue de maintien de l'ordre, casqués, cagoulés, bouclier et matraque sortis, alors que les personnes ont toujours été calmes et pacifiques. Il faut constater que dans les opérations "classiques" d'expulsion, un tel équipement n'est pas courant.

Plus encore, certains agents étaient équipés de Penn Arms et de Cougars, ce qui apparaît comme préoccupant. En effet, ces armes, imposantes et dissuasives, sont conçues pour le maintien de l'ordre à distance, car elles possèdent une portée minimale de 50 mètres²⁵. Or, à aucun moment de la matinée, les forces de l'ordre ne se sont trouvées dans une configuration où leur utilisation aurait été envisageable sans effectuer des tirs à très courte distance pour lesquels ces armes ne sont pas prévues, et qui auraient mis gravement en danger les personnes présentes.

La présence de LBD interroge aussi particulièrement puisque le groupe était totalement pacifique et composé majoritairement de jeunes en situation de grande vulnérabilité.

Précisons que le déploiement de dispositifs de captation d'image (drones, équipés de prises d'image de la préfecture) est supposé permettre "d'assurer la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, la sécurité des rassemblements ainsi que le secours aux personnes"²⁶.

Cependant, il sera noté au cours de la matinée qu'une personne dans une couverture de survie ne sera prise en charge qu'au bout d'une heure, et qu'une autre sera laissée au sol alors que la circulation n'est pas coupée."

Loin d'être justifiée par une quelconque menace, cette démonstration de force a contribué, en exposant de manière ostensible ces armes souvent mutilantes et parfois létales, à alimenter un climat de tension et d'intimidation tout au long de la matinée.

Cela a largement contribué à isoler les occupant·es de la Gaîté Lyrique et leurs soutiens du reste des passant·es, qui deviennent nombreux sur l'espace public à partir de 8h30. La présence d'un dispositif policier massif véhicule l'idée selon laquelle les personnes présentes seraient dangereuses, alors même que les seules violences observées ont été commises par les forces de l'ordre.

Cette posture intimidante, combinée à l'encerclement et au manque de communication, a participé à une stratégie de contrôle basée sur la pression psychologique plutôt que sur la médiation et l'apaisement.

Cette politique d'intimidation, qui dépasse largement les nécessités opérationnelles du maintien de l'ordre, est incompatible avec un cadre démocratique respectueux des libertés fondamentales et interroge sur la véritable nature des objectifs poursuivis par les autorités.

²⁵ pour des informations plus précises sur les armes, il est possible de se référer au site [maintiendelordre](http://maintiendelordre.org)

²⁶ Arrêté n°2025-00326

D) Une opération de police ayant conduit à des atteintes arbitraires à l'intégrité physique et morale des personnes

Le communiqué de la PP (18 mars 2025) indique que « Les personnes ont été évacuées et les manœuvres se sont déroulées dans des conditions satisfaisantes malgré quelques tensions qui ont conduit à un usage ponctuel et proportionné de la force ». Il est intéressant de constater que l'origine de ces tensions n'est pas précisée.

Et pour cause, le minutier d'observation ainsi que les différentes sources collectées attestent qu'elles ont toutes été provoquées par des manœuvres inappropriées et l'usage arbitraire de la force par les FDO, alors que les membres du collectif et leurs soutiens sont restés totalement calmes et pacifiques tout au long de la matinée.

Si le rassemblement de soutien avait été anticipé par la Préfecture puisque l'arrêté n°2025-00326 fait référence à des "appels à manifester", cela n'a pas donné lieu à la mise en place d'une gestion pacifique du groupe de personnes présentes.

Leur présence sur le parvis s'inscrivait dans une action au registre symbolique : occuper momentanément l'espace public pour dénoncer l'expulsion des jeunes sans prise en charge adaptée.

Face à ce public qui ne représentait aucune menace, et dont une partie est en situation de vulnérabilité extrême, les forces de l'ordre ont multiplié toute la matinée les usages de la force, portant directement atteinte à l'intégrité physique et/ou morale des personnes présentes.

Ainsi, contrairement à ce qu'indique le communiqué de la Préfecture de Police du 18 mars 2025, il apparaît que l'usage de la force était totalement arbitraire et ne répondait à aucune nécessité.

Il est d'ailleurs assez évocateur que ce document ne précise même pas l'état de vulnérabilité des personnes qui feront l'objet de l'expulsion, traduisant un manque de discernement total sur les prérequis qu'aurait nécessité la mise en place d'une telle opération, annoncée seulement la veille.

D'ailleurs, le chiffre communiqué par les autorités de 8 personnes blessées parmi les jeunes, soutiens et journalistes (chiffre largement sous-estimé) invalide en lui-même l'affirmation d'une « proportionnalité », puisque tout au long de la matinée, les personnes sont restées parfaitement calmes et pacifiques.

E) Une opération aux contours flous pouvant s'apparenter à une stratégie un chantage pour contraindre les jeunes du collectif à abandonner la lutte pour leurs droits

La nature même de l'opération est restée assez floue : si le premier arrêté portait bien sur une opération d'évacuation des personnes, le second portait sur l'organisation de rassemblement de soutiens.

Dès lors, il apparaît que les deux cadres d'intervention coexistent lors de cette matinée sans qu'ils ne soient clairement définis.

²⁵ pour des informations plus précises sur les armes, il est possible de se référer au site maintiendelordre.j

La conséquence directe de cette stratégie est d'étendre considérablement les prérogatives des FDO, qui se trouvaient donc à la fois dans un cadre d'évacuation, et dans un cadre de maintien de l'ordre (qui permet quant à lui l'usage de la force dans certaines conditions).

Cette incertitude entretenue par la PP a contribué à complexifier la compréhension des personnes de la situation dans laquelle iels se trouvaient, et donc l'identification de leurs droits. D'ailleurs, contrairement à ce qui peut être mis en place lors d'autres opérations d'évacuation, l'équipe n'entendra jamais d'annonces publiques concernant le nombre de place, la destination des bus ou encore les conditions de prises en charge des jeunes du collectif.

Enfin, cette stratégie répressive mise en place par la préfecture de Police, instaurant un climat intimidant et menaçant tout au long de la matinée, pourrait s'apparenter à une forme de chantage.

Cette opération visait à expulser de jeunes personnes mineures sans hébergement qui avaient trouvé refuge à la Gaîté Lyrique ; alors que l'une des revendications des jeunes du collectif était, depuis de longs mois, l'obtention d'une solution d'hébergement adaptée en Ile-de-France, endroit où iels bénéficient de soutien et effectuent leurs démarches, suivent une scolarité ou occupent un emploi, seule une solution en Seine-Maritime, a été formulée.

Accepter cette proposition de prise en charge en SAS régionaux, réservés aux adultes, les conduisait implicitement à abandonner toute démarche de reconnaissance de leur minorité, au cœur de leur lutte²⁷. C'est pourquoi les jeunes ont refusé·es cette proposition, considérant qu'elle ne tenait pas compte des obligations de l'Etat en termes d'hébergement des mineur·es isolé·es.

Alors que la prise en charge proposée nécessite d'être acceptée par les personnes concernées, le fait d'avoir conditionné, en fin de matinée, leur départ du parvis à la montée dans les bus ou au fait de subir des contrôles d'identité apparaît comme une technique pour forcer la main des jeunes et les inciter très fortement à monter dans le bus qui n'était par ailleurs pas assez suffisant pour tous les accueillir.

Ces contrôles d'identité conduiront par ailleurs à 65 interpellations²⁸, dont une pour « outrage et rébellion » et les autres pour « vérifications administratives », permettant de retenir les personnes pendant 4h au poste de police. Par la suite, des jeunes témoigneront avoir été chassé·es par les forces de l'ordre pour les empêcher de se réfugier dans d'autres lieux de la capitale²⁹.

En plus des interpellations et violences commises, 27 OQTF (obligation de quitter le territoire) ont été prononcées, dont certaines visaient des mineur·es du collectif dont les autorités auraient fixé arbitrairement la date de la majorité au 17 ou 18 avril, soit le jour même de l'évacuation³⁰.

Le résultat réel de cette matinée a été de remettre les jeunes en errance dans Paris, et de conduire à leur ré-installation sur les quais de Seine, d'où iels seront à nouveau expulsé·es, quelques jours plus tard³¹, comme le confirme la préfecture de Police elle-même à travers l'arrêté n°2025-00367 du 26 mars 2025, qui indique que *"des campements composés actuellement de plus de 250 personnes et près de 140 tentes sont installés illégalement"* en divers lieux dans Paris et que ceci *"résulte en particulier de l'évacuation récente du théâtre de la Gaîté Lyrique"*.

²⁷Selon un article du parisien publié le 26 mars 2025

²⁸Selon un article du parisien publié le 26 mars 2025

²⁹"Retour sur l'évacuation violente de la Gaîté Lyrique" Club mediapart

³⁰Une coïncidence relevée par les avocat.e.s qui ont attaqué l'arrêté d'interdiction

³¹Arrêté n°2025-00396

L'Observatoire Parisien des Libertés Publiques

L'Observatoire parisien des libertés publiques est un collectif indépendant créé à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme (Fédération de Paris) et du Syndicat des avocats de France (Paris) en 2019. Il se fixe comme objectifs de documenter les pratiques policières et les procédures administratives et judiciaires dans ce qu'elles peuvent avoir d'atteintes aux droits et libertés. L'Observatoire vise aussi à informer de leurs droits les personnes concernées par ces pratiques.

Des observateur·ices sont présent·es sur les lieux où s'exercent ces pratiques et recueillent des témoignages. Des rapports et analyses sont ensuite rendus publics afin de sensibiliser les citoyen·nes, les acteur·rices de la justice et les pouvoirs publics, d'alimenter le débat d'intérêt public sur les libertés et d'apporter une réponse collective à ces dérives.

En cas de nécessité d'images dans le cadre d'une procédure judiciaire, vous pouvez contacter l'observatoire.

Pour nous contacter



@obsparisien



@obsparis

contact@obs-paris.org

Retrouvez toutes nos publications sur notre site internet :

<https://obs-paris.org/>

Fédération de Paris de la LDH

la LDH se consacre de manière prioritaire à la lutte contre les discriminations. Elle se préoccupe du danger que représente l'extrême droite en France et en Europe, tandis qu'elle entame avec la FIDH une action vigoureuse contre l'impunité internationale.

Elle entend, avec les autres Ligues européennes et la FIDH, imposer l'inscription de la lutte pour les droits de l'Homme dans les préoccupations de l'Union européenne (d'où la constitution en 2000 de l'Association européenne de défense des droits de l'Homme). Elle est attentive aux problèmes soulevés par les progrès de la science et des nouvelles techniques de communication.

La fédération de Paris représente la LDH au niveau départemental et est l'interlocuteur des instances parisiennes des associations, collectifs, institutions, partis et syndicats. Elle mène également des actions en propre, elle participe à de nombreuses manifestations, organise des réunions et des formations, ou encore assure la tenue de stands lors de différents forums.

Pour nous contacter



@LDH Paris



@LDH-paris

fedeparis@ldh-france.org

Retrouvez toutes nos publications sur notre site internet :

<https://site.ldh-france.org/paris/>